

Ministère  
du Tourisme

Québec 

T6A1

~~B83~~-C33

2007/08

2

QL

P.ouv.

## Étude des crédits 2007-2008

### Renseignements particuliers

ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008

<b>TABLEAU DES CONCORDANCES</b> Équivalent des questions	
<b>Renseignements particuliers de la 1<sup>ère</sup> Opposition</b>	<b>Renseignements particuliers de la 2<sup>e</sup> Opposition</b>
1	-
2	-
3	-
4	-
5	-
6	-
7	-
8	1
9	2
10	-
11	-
12	-
13	3
14	4
15	5
16	6
17	7
18	-
19	8
20	-
21	9
22	10
23	-
24	11
25	-

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
1-	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2006-2007, dont a fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.	1
2-	<p>Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2006-2007 indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration;</li> <li>b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;</li> <li>c) La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;</li> <li>d) Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.</li> </ul>	2
3-	Pour l'année 2006-2007, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activités.	3
4-	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2006-2007.	4
5-	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2006-2007.	5
6-	<p>Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;</li> <li>b. liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;</li> <li>c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;</li> <li>d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.</li> </ul>	6
7-	Sommes non engagées par le ministère en 2006-2007. Ventiler les montants.	7
8-	Ventilation détaillée des sommes versées au programme 1 : Promotion et développement du tourisme pour 2006-2007. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes	8
9-	Sommes versées par le conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes.	9
10-	État d'avancement de la politique québécoise de développement touristique. Bilan détaillé de la démarche d'élaboration et résultats obtenus. Préciser les sommes engagées en 2006-2007 dans le cadre de cette stratégie et les prévisions pour 2007-2008.	10
11-	Concernant le CPIT, indiquer le nombre de rencontres tenues, la date et le lieu des rencontres. Fournir une copie des ordres du jour et procès verbaux.	11

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

Questions	Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle adressée à tous les ministères et organismes gouvernementaux	Onglet
23-	Montant total accordé au programme de soutien au développement de l'offre touristique en 2006-2007 et prévisions 2007-2008.	23
24-	Subventions accordées en 2006-2007 en vertu du programme de soutien au développement de l'offre touristique, préciser par région : a. liste des bénéficiaires; b. brève description des projets; c. montage financier.	24
25-	Copie des études, scénarios et/ou analyses concernant la régionalisation, la décentralisation et la déconcentration des effectifs et programmes de Tourisme Québec réalisés par le Ministère.	25
26-	Concernant les ententes spécifiques dans les régions ressources, indiquer les sommes engagées en 2006-2007. Ventiler les montants par région. Prévision pour 2007-2008.	26
27-	Bilan des ententes spécifiques en tourisme. Préciser le nombre d'entreprises aidées, investissement gouvernemental, investissement total, etc.	27
28-	Liste des manifestations touristiques qui ont reçu une aide financière du ministère en 2006-2007. Indiquer le montant de la subvention et le programme.	28
29-	Sommes engagées en 2006-2007 pour le programme d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région et prévisions pour 2007-2008. Inclure les critères et normes du programme.	29
30-	État de situation de la stratégie marketing du Québec sur le plan international. Sommes engagées en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008.	30
31-	Sommes engagées et ventilées en 2006-2007 pour le site BonjourQuébec.com et prévision pour 2007-2008.	31
32-	État d'avancement de la politique de développement et de promotion de l'industrie touristique. Sommes engagées en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008.	32
33-	Concernant la politique des lieux d'accueil et de renseignements touristiques, indiquer les sommes engagées et ventilées en 2006-2007 et les prévisions en 2007-2008. Indiquer les lieux d'accueil qui ont été fermés en 2006-2007 et ceux qui sont en évaluation.	33
34-	Actions posées ou sommes engagées en 2006-2007 visant une plus grande décentralisation vers les régions du Québec.	34
35-	État de situation concernant les Centres de foires au Québec. Sommes engagées (et ventilées) versées en 2006-2007 pour les centres de foires et prévisions pour 2007-2008. Fournir la liste des projets en analyse, une brève description du projet, le montant demandée.	35
36-	Copie de rapport, étant de situation et/ou analyse concernant l'implantation d'un Centre de foires à Montréal.	36
37-	Sommes engagées en 2006-2007 dans le processus d'entretien du stade olympique. Ventiler les montants. Prévisions pour 2007-2008.	37

Question 1

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2006-2007, dont a fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

Réponse :

Réponse :

1) Comité interministériel sur les véhicules hors route (VHR)

Le mandat du comité est d'assurer la coordination interministérielle du dossier des véhicules hors route en ce qui concerne la mise en œuvre du Rapport faisant suite à la commission parlementaire sur les VHR tenue les 7, 8 et 9 mars 2006.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère des Transports. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

Résultats : Deux rencontres ont eu lieu, soit le 8 mai et 20 novembre 2006.

2) Comité interministériel Canal de Soulanges

Le mandat du comité est d'assurer la coordination des actions gouvernementales, notamment la réalisation d'études, concernant la réouverture du canal de Soulanges.

Les membres du comité sont les suivants :

- Ministère des Affaires municipales et des Régions
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère des Finances
- Ministère du Tourisme
- Ministère des Transports

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère des Transports.

Résultats : Le ministère des Transports, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et le ministère du Tourisme ont convenu d'actualiser les études économiques (modèle organisationnel, impacts économiques et évaluation foncière, notamment la valeur de revente des terrains adjacents au canal). Après un appel d'offres publiques, l'étude a été confiée à la firme Daniel Arbour et associés pour 105 000 \$. Les coûts sont assumés à parts égales par les trois ministères. Le rapport final a été livré en décembre 2006.

## Question 1

---

### Réponse :

5) Comité conjoint sur l'Étude de l'impact économique et des effets structurants de la taxe sur l'hébergement

Le mandat du comité est de donner suite à l'article 3.9 des Ententes de partenariat 2006-2010 avec les ATR et, conséquemment, de réaliser en partenariat une étude d'impact économique de la taxe.

Les membres du comité sont les suivants :

- Représentants du ministère du Tourisme
- Représentants d'ATR associées du Québec
- Représentants d'ATR

Budget : La coordination de ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

Résultats : En cours.

6) La Corporation des Fleurons du Québec

Cette corporation a été créée pour coordonner la classification volontaire des municipalités fleuries du Québec.

Membres :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
du Québec  
Ministère des Affaires municipales et des Régions  
Ministère du Tourisme  
Fédération québécoise des municipalités  
Union des municipalités du Québec  
La Fédération des sociétés d'horticulture du Québec  
La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec  
L'Association des responsables des espaces verts du Québec

Budget : 0 \$

Résultats : La Corporation a classifié 100 municipalités fleuries à l'été 2006. Elle planifie en classifier 150 autres à l'été 2007.

Question **1**

---

Réponse :

9) Comité interministériel du développement durable

Le mandat du comité est de promouvoir le développement durable au sein du gouvernement du Québec et d'assurer la concertation et la coordination des interventions à cet égard.

Les membres du comité sont les suivants:

Commission de la santé et sécurité au travail  
Conseil du trésor  
Secrétariat du Conseil du trésor  
Institut de la statistique du Québec  
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Ministère du Conseil exécutif  
Ministère de la Culture et des Communications  
Ministère du Développement économique et Régional et de la Recherche  
Ministère de l'Éducation  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-Québec)  
Ministère des Finances  
Ministère des Relations avec les citoyens et Immigration  
Ministère des Relations internationales  
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
Ministère du Revenu du Québec  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Ministère de la Sécurité publique  
Ministère du Tourisme  
Ministère des Transports  
Ministère du travail  
Office de la protection du consommateur

Représentant du MTO : Pierre Labonté - direction de la recherche et de la prospective

Le budget du comité nous est inconnu, le comité relevant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. La participation à ce comité n'a nécessité aucun déboursé de la part du ministère du Tourisme.

Question 1

Réponse :

Sous l'impulsion du comité, le MTQ et le MTO ont annoncé un programme de reconnaissance et d'accréditation des villages-relais le long du réseau routier. Deux villages (Danville et Grande-Vallée) ont reçu leur agrément et une aide financière de 40 000 \$ chacun pour leur planification. De plus, une signalisation d'identification a été développée et implantée dans les deux villages accrédités au coût de 50 784 \$. Ces sommes ont été financées par les revenus de la signalisation touristique.

Aucune incidence budgétaire.

Ce rapport ne faisait pas partie du mémoire au Conseil des ministres sur les parcs routiers.

13) Le Comité directeur Transports/Tourisme sur la signalisation touristique

Ce comité a pour mandat de coordonner le développement, la mise en œuvre et le suivi de projets conjoints reliés à la signalisation routière touristique.

Membres : Ministère du Tourisme (MTO)  
Ministère des Transports (MTQ)  
ATR associées du Québec (ATRAQ)

Budget : 0 \$

Résultat : le comité a assuré le suivi de gestion de l'entente tripartite de mise en œuvre des programmes de signalisation touristiques par ATR associées et approuvé des ajustements ou modifications aux normes des programmes.

14) Le Comité de signalisation des routes et circuits touristiques

Ce comité a pour mandat d'analyser les demandes de signalisation de routes et de circuits touristiques et de statuer sur l'acceptation ou le rejet des demandes.

Membres : Ministère du Tourisme (MTO)  
Ministère des Transports (MTQ)  
ATR associées du Québec (ATRAQ)

Budget : 0 \$

Résultat : le programme de signalisation a été évalué et modifié en profondeur pour répondre aux besoins de la clientèle touristique. Quatre nouvelles routes ont été signalisées et quatre autres ont renouvelé leur entente de signalisation. Des mesures ont été identifiées pour augmenter l'impact et la qualité touristique de ces routes.

15) Le Comité des pictogrammes

Ce comité a pour mandat de créer ou de modifier les pictogrammes de signalisation touristique.

Membres : Ministère du Tourisme (MTO)  
Ministère des Transports (MTQ)  
Ministère de la Culture et des Communications  
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs  
Société des parcs canadiens

Budget : 0 \$

## Question 1

### Réponse :

#### 17) Comité interministériel sur les projets économiques

Le mandat du comité est d'assurer la coordination de l'activité gouvernementale afin d'accélérer la création de richesse au Québec.

Les membres du comité sont les sous-ministres des ministères à vocation économique et des représentants de la SGF et d'investissement Québec

Budget : 0

Résultat : Recommandations faites de financement des projets entre les différents partenaires en fonction des programmes existants.

#### 18) Le comité interministériel Montréal Métropole culturelle

Dans le cadre du Sommet « Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle »-le ministère de la Culture et des Communications a la responsabilité de coordonner la présence gouvernementale.

La sous-ministre adjointe au marketing et aux clientèles touristiques représente le ministère du Tourisme.

#### Mandat :

- Analyser l'ensemble des mesures, des orientations et des investissements mis à la disposition du milieu culturel;
- Préparer un plan d'action pour les 10 prochaines années afin d'aider Montréal à se positionner comme métropole culturelle. Ce plan deviendra l'orientation stratégique du Gouvernement à présenter au comité de pilotage;
- Le plan préparé par le comité interministériel traitera :
  - a) Des instruments et des programmes de financement
  - b) Des mécanismes de gouvernance culturelle
  - c) Des plateformes de diffusion locale, nationale et internationale
  - d) Des infrastructures et de l'aménagement urbain

Pour le ministère du Tourisme, le mandat spécifique est le suivant : examiner et modifier, s'il y a lieu, les programmes d'aide ayant des impacts structurants pour le milieu culturel et proposer, après recherches et études, les expériences culturelles permettant d'attirer davantage de touristes.

#### Membres :

Ministère de la Culture et des Communications – un chargé de mission et une directrice générale

Ministère du Tourisme – sous-ministre adjointe au marketing et aux clientèles touristiques

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – sous- ministre adjoint

Ministère des Finances – sous-ministre adjoint

Ministère des Relations internationales- sous- ministre adjointe

Secrétariat du Conseil du trésor – sous-ministre adjoint

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – sous-ministre adjoint

Ministère des Affaires municipales et des Régions – sous-ministre adjoint

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – sous- ministre adjointe

**MINISTÈRE DU TOURISME  
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL**

**Renseignements particuliers**

**Étude des crédits 2007-2008**

---

Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2006-2007 indiquer :

**Question 2**

- a. La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration;
  - b. La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;
  - c. La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;
  - d. Leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.
- 

**Réponse :**

- a. **Liste des membres du conseil d'administration :**
  - M. Paul Saint-Jacques, Président-directeur général
  - Mme Mirabel Paquette
  - Mme Francine Champoux
  - Mme Michèle Desjardins
  - Mme Suzanne Landry
  - Mme Carol A. Fitzwilliam
  - Dr. Pavel Hamet
  - M. Charles Lapointe
  - M. Claude Liboiron
  - M. Donat Taddeo
- b. **Liste des membres du conseil d'administration qui ont vu leur mandat renouvelé :**
  - Mme Mirabel Paquette, directrice, Marketing et des communications, Stikeman Elliott,  
Mandat : 21 décembre 2006 au 21 décembre 2008, Rémunération : aucune
  - Dr. Pavel Hamet, Chef du Service de médecine génique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal  
Mandat : 21 décembre 2006 au 21 décembre 2008, Rémunération : aucune
  - M. Charles Lapointe, président-directeur général, Tourisme Montréal  
Mandat : 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 1<sup>er</sup> novembre 2008, Rémunération : aucune
  - M. Claude Liboiron, Développement des affaires, Groupe Teknika-HBA inc.  
Mandat : 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 1<sup>er</sup> novembre 2008, Rémunération : aucune
  - M. Donat Taddeo, président-directeur général, Fondation du Centre universitaire de santé McGill  
Mandat : 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 1<sup>er</sup> novembre 2008, Rémunération : aucune
- c. **Liste des membres du conseil d'administration qui ont été nommés :**
  - Mme Francine Champoux, présidente, Strataide Inc.  
Mandat : 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 1<sup>er</sup> novembre 2008, Rémunération : aucune
  - Mme Michèle Desjardins, présidente, Consultants Koby Inc.  
Mandat : 21 décembre 2006 au 21 décembre 2008, Rémunération : aucune
  - Mme Suzanne Landry, professeure, École des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC)  
Mandat : 21 décembre 2006 au 21 décembre 2008, Rémunération : aucune
  - Mme Carol A. Fitzwilliam, présidente, Fitzwilliam recrutement juridique Inc.  
Mandat : 1<sup>er</sup> novembre 2006 au 1<sup>er</sup> novembre 2008, Rémunération : aucune
- d. **Leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation : aucun**

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

### Question 2

a) Liste du personnel régulier

#### Catégorie « Bureau non-syndiqué » (3)

Brazeau	Jacqueline
Dubray	Sophie
Pion	Cécile

#### Catégorie « Bureau syndiqué » (27)

Belouin	Silvie-June
Boutin	Louise
Bérubé	Louise
Chevrier	Louise
Cliche	Johanne
Deschamps	Marie-Lyse
DesRoches	Louise
Destenay	Marie-France
Dubé-Lamarche	Denise
Frappier Paiement	Linda
Gingras	Manon
Goyette	Richard
Gratton	Nicole
Labrecque	Christine
Larivière	Danielle
Ledoux	Thérèse
Lemieux	Nathalie
Lepicek	Michèle
Lévesque	Carole
Maheu	Serge
Malaison	Denis
Marotte	Lucille
Perras	Francine
Picotte	Jean-Pierre
Sabourin	Guylaine
Straub	Frank
Vervais	France

#### Catégorie « Technique syndiqué » (33)

Arvisais	Jean-François
Auger	Denis
Bergevin	Daniel
Bernard	Monique
Chevalier	Françoise
Daigneault	Nancy
Delorme	Eliane
Denommé	Ginette
Des Groseillers	Jean-Pierre
Deschamps	Johanne
Gagnon	Jérémi
Gareau	Jean-Denis
Gauthier	Yves
Hétu	Hélène
Lalanne	Robert
Langlois	Marc-André
Laperrière	Jean
Lavallée	Raymond
Lemay	Mario
Létourneau-Guénette	Sandra
Marquis	Renée
Melançon	Alain
Miron	Denis
Morissette	Nancy
Paiement	Stéphane
Péloquin	Denise
Perron	José
Pleau	Carole
Simard	Maurice
Thibault	Guy
Tremblay	Paul
Vaillancourt	Serge
Young	Pierrette

#### Catégorie « Professionnel non-syndiqué » (4)

Blais	Guylaine
Coll	Laurence
Gingras	Nica
Ledoux	Julien

#### Catégorie « Technique non-syndiqué » (1)

Côté	Lyne
------	------

**Question 2**

## a) Liste du personnel régulier

**Personnel cadre** (29)

Aird	Michel
Bastien	Sylvie
Bélisle	Serge
Bernier	Marc
Bernier	Yanie
Boulet	Daniel
Brouillard	Pierre
Carrière	Sylvain
Dubuc	Guy
Gagnon	Jean-Guy
Gagnon	Marie-Pierre
Gougeon	Monique
Guénette	Jean-Marie
Heymans	Séverine
Lafrenière	André
Mathieu	Jocelyne
Miron	Danielle
Morency	René
Ouellet	Serge
Pelletier	André
Plante	Jean-Claude
Raymond	Josée
Resche	Adalbert
Reynolds	Lawrence
Richard	Yvon
Roy	Denis
Savard	Frances
Thibault	Michel
Trudel	Stanley

## Renseignements particuliers

## Question 2

(suite)

c) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en 2005-2006 \*

Personnel cadre

NOM	TITRE	SALAIRE ANNUEL \$	PÉRIODE DU MANDAT	
			Du	Au
Bélisle Serge	Chef de secteur Électricité, COC, électronique	73 921	22-11-2005	21-11-2007
Miron Danielle	Directeur, Finances	85 225	25-11-2005	24-11-2007
Richard Yvon <sup>(1)</sup>	Directeur, Gestion de projets	86 242	03-02-2006	02-02-2008
Mathieu Jocelyne	Directeur, Production et Logistique	85 225	17-02-2006	16-02-2008
Carrière Sylvain	Chargé d'opération	60 400	17-02-2006	16-02-2008
Bastien Sylvie	Directeur, Communications et Affaires publiques	85 225	19-03-2006	18-03-2008
Aird Michel	Directeur, Commercialisation, Ventes et tourisme	86 187	23-05-2006	22-05-2008
Roy Denis	Chargé d'opération	60 400	18-06-2006	17-06-2008
Guénette Jean-Marie <sup>(2)</sup>	Planificateur électricité, COC et électronique	56 349	03-09-2006	25-05-2007
Trudel Stanley	Planificateur Événements, Toiture et Aires extérieures	62 470	03-09-2006	04-09-2008
Brouillard Pierre	Conseiller au Directeur exécutif Gestion du patrimoine	90 612	05-09-2006	04-09-2008
Pelletier André	Chef de secteur, Travaux généraux et Événements	68 848	05-09-2006	04-09-2008
Ouellet Serge	Planificateur, Travaux généraux et Événements	48 932	13-10-2006	12-10-2008
Raymond Josée	Directeur, Ressources humaines	89 059	25-10-2006	24-10-2008
Resche Adalbert	Directeur, Sécurité et Services à la clientèle	68 169	28-10-2006	27-10-2008

(1) : Yvon Richard a quitté la RIO le 27 février 2007

(2) : Départ à la retraite le 25 mai 2007

\* L'exercice financier de la Régie est du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre.

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

**Question 2** (suite) c) La liste des personnes qui ont été nommées en 2005-2006

Conseil d'administration

Aucune nomination en 2005-2006.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une allocation de présence établie à 200 \$ par journée ou 100 \$ par demi-journée, après qu'ils aient participé à au moins l'équivalent de 12 journées de séances du Conseil ou de l'un des comités permanents du Conseil, le tout en conformité avec le Décret no 1283-89. Ce nombre a été inférieur à douze pour l'exercice financier 2005-2006.

Personnel cadre

NOM	TITRE	SALAIRE ANNUEL \$	PÉRIODE DU MANDAT	
			Du	Au
Bernier Yanie	Conseillère ressources humaines	53 762	21-11-2005	20-11-2006
Boulet Daniel	Chef de secteur	65 621	13-02-2006	12-02-2007
Plainte Jean-Claude	Planificateur, centrale thermique, plomberie et mécanique	56 349	27-02-2006	26-02-2007
Bernier Marc	Conseiller ressources humaines	68 846	31-07-2006	30-07-2007
Gagnon Marie-Pierre	Conseillère avantages sociaux et rémunération	68 846	16-10-2006	15-10-2007
Gougeon Monique	Directeur, Relations avec les partenaires	85 225	17-07-2006	16-07-2007

**2. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2006-2007**

a) La liste des employés et la liste des membres du conseil d'administration

• Liste des employés : Voir organigramme

• Liste des membres du conseil d'administration

**Président**

*M. P.-Michel Bouchard*

**Vice-président**

M. Alain April

**Administrateurs**

Me Lise Bergeron

M. Gilbert Cashman

M. Pierre Labrie

M. Alain Madgin

Mme Paule-Anne Morin

Mme Anne Nonga

Me Sylvie Godbout

**Secrétaire du Conseil**

b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé :

*M. Pierre Labrie, administrateur*

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008

Société du Centre des congrès de Québec

---

c) La liste des personnes qui ont été nommées :

*M. Michel Bureau*, président et directeur général par intérim  
*M. P.-Michel Bouchard*, président et directeur général  
*Me Lise Bergeron*, administrateur  
*M. Alain Madgin*, administrateur  
*Mme Anne Nonga*, administrateur  
*Mme Andrée Gauthier*, administrateur (a démissionné)

d) Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation : 3 983,92 \$.

Formation des administrateurs :

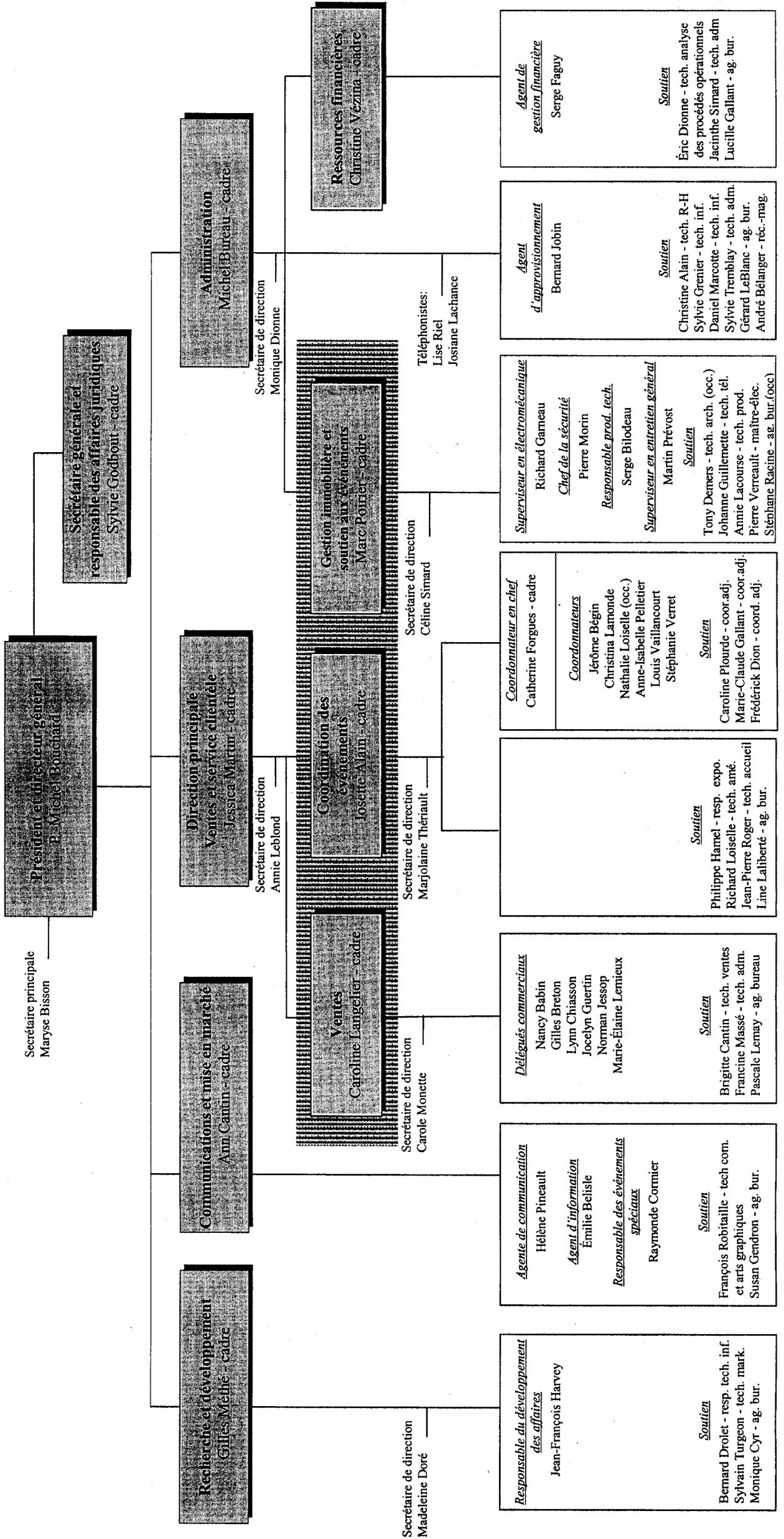
4 000,00 \$



Société du Centre des congrès  
de Québec



## ORGANIGRAMME DE GESTION



---

Question **3**

Pour l'année 2006-2007, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activités.

---

Réponse :

Pour l'année 2006-2007 nous avons 13 employés occasionnels dont le contrat est arrivé à échéance et qui n'ont pas été renouvelés.

Question **4**

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2006-2007.

---

Réponse :

Le nombre d'occasionnels pour 2006-2007 est de 108, ce qui représente 29% du personnel en place au 31 mars 2007.

Question **5**

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2006-2007.

---

Réponse :

Le nombre d'employés occasionnels nommés sur des postes réguliers en 2006-2007 est de 2 ce qui représente 1,9% du personnel en place au 31 mars 2007.

## RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

### Renseignements particuliers

### Étude des crédits 2007-2008

#### Question 6

Pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence :

- a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
- b. liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
- c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
- d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

#### Réponse :

Le montant des frais de déplacement, frais de voyage et frais de représentation du président sont inclus à la réponse à la question particulière no 2.

De plus, il a participé à:

- des réunions de planification avec le directeur général, ou des membres du Conseil d'administration ou des employés cadres de la Régie. Ces frais ont été assumés par le directeur général et sont inclus à la partie a) de la question particulière no 2.

et

- des rencontres corporatives en compagnie de membres de la direction, de membres du Conseil d'administration de la Régie ou de certains clients et fournisseurs. Ces dépenses apparaissent aux frais de représentation corporatifs (partie b) de la question particulière no 2).

MINISTÈRE DU TOURISME  
SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

---

Pour tout organisme relevant du ministère,  
concernant le bureau de la présidence :

Question 6

- a. nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
  - b. liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
  - c. frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
  - d. liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.
- 

Réponse :

a) Le nombre de rencontres, repas ou réunions est de 58 et les frais afférents sont de 6 094,80 \$.

b) Liste des personnes rencontrées et le but de la rencontre.

*Réponse reliée à la question a) :*

- . membres du conseil d'administration
- . membre du comité de direction
- . membre du personnel
- . clients
- . partenaires de l'industrie touristique
- . membres du gouvernement responsables de la Société
- . organismes de promotion de la vocation internationale de Montréal

Le but des rencontres est de promouvoir les intérêts de la Société dans son milieu.

*Réponse reliée à la question c) :*

- . Clients potentiels

Dans le cadre de la campagne de promotion de Montréal conjointe avec Tourisme Montréal et l'industrie hôtelière sur la marché américain.

c) Les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation sont de 11 022,11 \$.

d) Liste des participants à des colloques, des congrès incluant les frais afférents :

M. Paul Saint-Jacques, le président-directeur général, a participé aux congrès suivants :

- . Congrès de l'Association internationale des palais de congrès
- . Convention Center of Canadian Conference 2006

Les frais afférents sont de 5 471,58 \$.

**6. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE**

a) Le nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents :  
 19 rencontres, repas ou réunions  
 Frais afférents : 1 013,04 \$

b) La liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre

La réponse à cette demande de renseignements a été fournie en retranchant tous renseignements nominatifs concernant des tiers, protégés par les dispositions de la Loi sur l'accès à l'information.

À noter que l'exercice 2006-2007 est marquée par le départ du président et directeur général le 14 juillet 2006 lequel a été remplacé le 5 février 2007. Entre-temps, le poste a été assumé par intérim.

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Représentant du Palais des congrès de Montréal	Programme de mentorat et dossier services alimentaires
Représentant de Pôle Québec Chaudière-Apalaches	Partenariat – dossier ACCORD
Consultant	Dossier de Place Québec
Membre du conseil d'administration	Conseil d'administration
Client potentiel	Organisation d'un événement durant le Carnaval
Gestionnaire de la Société	Rencontre préparatoire – cabinet du ministère du Tourisme – dossier développement des affaires
Ministre de la Famille, des Aînés et de la condition féminine	Dossier d'intérêt pour la Société du Centre des congrès de Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008

Société du Centre des congrès de Québec

<u>Personnes rencontrées</u>	<u>But de la rencontre</u>
Représentants de l'Office du tourisme de Québec et membre du conseil d'administration	Gala des ambassadeurs
Représentants de l'Office du tourisme de Québec et de l'industrie touristique	Départ à la retraite de la directrice du marketing de l'Office du tourisme de Québec
Employé de la Société	Entrevue de départ
Représentant d'une firme de relation publique	Suivi pour un client du Centre
Représentant du Bureau de la Capitale-Nationale	Départ du président et directeur général de la Société
Représentant de la Commission d'accès à l'information	Discussion dossier de gestion
Équipe de gestion de la Société	Dîner de départ du président et directeur général de la Société
Représentants de l'opposition officielle	Rencontre de familiarisation du président et directeur général par intérim avec député du comté
Représentants du Bureau de la Capitale-Nationale et gestionnaires	Dossier Place Québec
Représentant du ministère du Tourisme	Dossier Place Québec
Représentant de la Commission de la Capitale-Nationale et gestionnaire de la Société	Dossier Place Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008

Société du Centre des congrès de Québec

- c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation  
Frais de déplacement 2 025,02 \$  
Frais de voyage 3 974,15 \$ (inclus à la section d ci-dessous)
- Frais de repas et de représentation Inclut dans les frais afférents mentionnés à la section (a) précédente
- d) La liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents :

Québec, QC	Séminaire de formation sur « Communication gouvernementale : médias et gestion de crise »	400,00 \$
Ottawa, ON	Congrès annuel et comité de direction de Convention Centres of Canada	695,00 \$
Montpellier, France	Congrès annuel et assemblée générale de l'Association internationale des palais de congrès	3 279,15 \$
Québec, QC	Collège des administrateurs de sociétés (modules 1 à 5)	8 250,00 \$

Question **7**

Sommes non engagées par le ministère en 2006-2007. Ventiler les montants.

---

Réponse :

Toutes les sommes ont été engagées durant l'année.



Question **8**

Réponse :

Tourisme

**Crédits affectés à un fonds spécial**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	54 886,7	54 082,7
Total du portefeuille	54 886,7	54 082,7
Effectif total	326	332

**Ventilation par catégories de dépenses**

	2007-2008	2006-2007
	(000 \$)	
Rémunération	15 793,3	15 793,3
Fonctionnement	13 409,1	11 855,1
Support	25 684,3	26 434,3
Total du portefeuille	54 886,7	54 082,7

Renseignements particuliers

**Étude des crédits 2007-2008**

**Question 9**

Sommes versées par le Conseil exécutif dans le Fonds de partenariat touristique pour 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008. Indiquer l'utilisation faite de ces sommes.

**Réponse :**

**Liste des sommes versées par le Conseil exécutif pour 2006-2007 et leur utilisation.**

**1. Programme Festivals et événements : 2 500 000 \$**

**Utilisation :**

Dans l'enveloppe de 10 M\$ pour ce programme, 2,5 M\$ viennent du Conseil exécutif et 7,5 M\$ des crédits votés. Les festivals et événements subventionnés sont listés à la question 22.

**2. Tournoi de la PGA : 290 725 \$**

**Utilisation :**

Le montant est pour soutenir le Tournoi de la PGA qui se tiendra à Montréal en 2007.

**3. Canadiens de Montréal : 12 500 \$**

**Utilisation :**

Le montant a été utilisé pour obtenir de la visibilité sur la bande de patinoire au Centre Bell durant la première série éliminatoire de la saison 2005-2006.

Question **10**

État d'avancement de la politique québécoise de développement touristique. Bilan détaillé de la démarche d'élaboration et résultats obtenus. Préciser les sommes engagées en 2005-2006 dans le cadre de cette stratégie et les prévisions pour 2006-2007.

Réponse :

La politique touristique du Québec – Vers un tourisme durable- a été lancée le 4 mai 2005 et sa mise en œuvre dès lors enclenchée. Ses 26 mesures seront implantées jusqu'en 2010.

En 2005-2006, plusieurs actions structurantes avaient été déployées : la création du Conseil des partenaires de l'industrie touristique, la tenue des premières assises annuelles du Tourisme ainsi que la conception et le déploiement d'une nouvelle stratégie de marque, *Québec, Fournisseur d'émotions* depuis 1534 avec ses quatre expériences (Le Québec grande nature, Le Québec du Saint-Laurent, Le Québec de villégiature et le Québec des grandes villes).

En 2006-2007, la mise en œuvre de la Politique touristique s'est poursuivie. Ainsi,

- Le Conseil des partenaires de l'industrie touristique, le pivot de ce nouveau partenariat industrie-gouvernement, co-présidé par le ministre du Tourisme et par un représentant de l'industrie touristique et composé de 15 leaders de l'industrie, s'est réuni à cinq reprises au cours de la période qui s'est terminée le 31 mars 2007.
- Les secondes Assises du Tourisme ont eu lieu le 26 mai 2006. Elles ont permis de faire le point sur la mise en œuvre de la Politique touristique du Québec en réunissant l'ensemble des entreprises, associations, regroupements, collectivités et individus concernés par le tourisme. Trois-cent dix personnes ont participé au rassemblement.
- Le ministère a intensifié ses alliances grâce à :
  - l'amélioration continue du partenariat avec les associations touristiques régionales (ATR);
  - aux interventions dont découle la Stratégie nationale en matière de Tourisme, un cadre pour une collaboration fédérale-provinciale-territoriale;
  - et la création, à Montréal, du Centre mondial d'excellence des destinations touristiques.
- Le ministère s'est associé, avec plusieurs partenaires, au Réseau de veille en tourisme de la Chaire de tourisme Transat.
- La *Démarche Qualité Tourisme*, élaborée et validée par les partenaires, fut lancée en décembre 2006.
- Pour soutenir le développement de l'offre touristique, l'« Aide financière aux activités structurantes en région » a permis d'appuyer 34 projets (5 M\$ a été investi, l'effet multiplicateur a été de 1 pour 15). De plus, l'« Aide financière aux festivals et événements touristiques » a permis de soutenir 103 événements.
- Par ailleurs, le ministère et ses partenaires ont débuté l'élaboration d'une stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent.
- Et au cours de la dernière année, les orientations des plans intégrés de développement et de promotion des expériences touristiques ont été identifiées.

En mars 2007, presque à mi-chemin de la mise en œuvre de la *Politique touristique du Québec*, la communauté touristique était, selon les données du ministère, sur la bonne voie pour atteindre son objectif de 13 G \$ en 2010 puisqu'en 2006, le Québec a accueilli 28 551 000 touristes et que, les recettes touristiques ont été estimées à 10,6 G \$.

Question **11**

Concernant le CPIT, indiquer le nombre de rencontres tenues, la date et le lieu des rencontres. Fournir une copie des ordres du jour et procès verbaux.

Réponse :

<b>Calendrier des rencontres</b>	
<b>Conseil des partenaires de l'industrie touristique 2006 – 2007</b>	
27 avril 2006	Centre des congrès de Québec 900, boulevard René-Lévesque Est Québec
25 mai 2006	Holiday Inn 420, rue Sherbrooke Ouest Montréal
31 octobre 2006	Centre Sheraton 1201, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal
5 décembre 2006	Hilton Québec 1100, boulevard René-Lévesque Est Québec
1 <sup>er</sup> février 2007	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 3535, rue Saint-Denis Montréal

## CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

**Date :** Jeudi 27 avril 2006  
**Horaire :** 8 h 30 à 14 h 00  
**Lieu :** Salle du Conseil d'administration  
Centre des congrès de Québec  
900, boulevard René-Lévesque Est  
2<sup>e</sup> étage  
Québec

---

### ORDRE DU JOUR

- |                   |   |
|-------------------|---|
| 08 h 30 – 09 h 00 | <b>1. Accueil – petit déjeuner continental</b>  |
| 09 h 00 – 09 h 05 | <b>2. Mot de bienvenue par les coprésidents</b>   |
| 09 h 05 – 09 h 10 | <b>3. Adoption de l'ordre du jour</b><br>Par M. Romain Girard   |
| 09 h 10 – 09 h 30 | <b>4. Adoption et suivi des comptes rendus des rencontres du Conseil des partenaires :</b><br>- 3 février 2006 - 9 mars 2006  |
| 09 h 30 – 10 h 00 | <b>5. Rencontre avec le Premier Ministre</b>  |
| 10 h 00 – 10 h 15 | <b>Pause santé</b>  |
| 10 h 15 – 11 h 00 | <b>6. État d'avancement du dossier des Assises touristiques :</b><br><b>6.1 Le point sur les Assises touristiques 2006 et l'organisation des Grands Prix du tourisme québécois</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier<br><b>6.2 L'organisation du Gala des Grands Prix du tourisme québécois</b><br>Par M. Jocelyn Carrier |
| 11 h 00 – 11 h 50 | <b>7. Présentation de BQC et des outils promotionnels du ministère du Tourisme (brochures et vidéo promotionnels par expérience)</b><br>Présentation par M <sup>me</sup> Suzanne Chassé et M. Henri Chapdelaine   |
| 11 h 50 – 12 h 00 | <b>8. Varia</b><br><b>Prochaines étapes et mot de la fin</b><br><b>- Prochaine rencontre :</b><br>25 mai à Montréal (Veille des Assises et Grands Prix)   |
| 12 h 00           | <b>Cocktail</b>   |

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu et suivi de la réunion du 27 avril 2006**

**Membres :**

Françoise Gauthier, coprésidente  
 Romain Girard, coprésident  
 Jocelyn Carrier  
 Olivier Désilets  
 Charles Désourdy  
 Adèle Girard

**Observateurs :**

Jean-Pierre Bastien  
 Suzanne Chassé  
 Anne-Marie Leclerc  
 Robert Sauvé  
 Pierre Thibeault  
 Claude Valade

**Accompagnateurs :**

Claude Beaudoin  
 Henri Chapdelaine  
 Luc Fournier  
 Olivier Hébert  
 Pierre Lalumière  
 Louis Rome

**Absents :**

Michelle d'Auray  
 Yvan Bilodeau  
 Gilles Demers  
 Nicole O'Bomsawin  
 Charles Lapointe  
 Louise Pagé

Sujets		Principaux éléments de discussion		Décisions	Responsables	Echéance
1	<b>Mot de bienvenue</b>	La ministre souhaite la bienvenue aux membres et indique que Jean-Pierre Léger souhaite se retirer compte tenu de son manque de disponibilité. Elle fait un appel à tous pour trouver un nouveau représentant pour le secteur de la restauration. Elle souligne également que Yvan Bilodeau siègera désormais à titre d'observateur et que son poste devenu vacant sera comblé par Albert Daoust, de la Régie intermunicipale du Canal de Soulanges.				
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Romain Girard présente l'ordre du jour et rappelle que la présence du premier ministre s'inscrit dans un contexte de reconnaissance du Conseil des partenaires. Trois ajouts sont proposés au point varia : le dossier du Mont Orford, un projet dans Lanaudière et les réponses du ministère aux différentes associations sectorielles. L'ordre du jour est adopté et Romain Girard suggère de faire un tour de table à la fin de la rencontre afin de clarifier le message du bulletin.				
3	<b>Adoption des comptes rendu du 3 février et du 9 mars 2006</b>	Normand Legault propose l'adoption du compte rendu du 3 février et Olivier Désilets l'appuie. Louise Nadeau propose l'adoption du compte rendu du 9 mars et Olivier Désilets l'appuie.				
4	<b>Rencontre avec le premier ministre</b>	La ministre accueille le premier ministre en résumant le travail accompli par le Conseil et cède la parole à Normand Legault qui présente un bilan des travaux du Comité de la valorisation.  Le premier ministre fait état du travail remarquable de la ministre du Tourisme, des membres du Conseil des partenaires et du personnel de la fonction publique. Il reconnaît la nécessité de valoriser cette industrie, compte tenu des transformations majeures dont elle est l'objet. Il indique que le gouvernement du Québec accorde toute son attention à l'évolution de l'industrie touristique et se dit en accord avec le travail de sensibilisation auprès des institutions financières.				

Adopté le 25 mai 2006



François Diguier, secrétaire

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu et suivi de la réunion du 27 avril 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussion	Décisions	Responsables	Échéance
5.1 Le point sur les Assises touristiques 2006	<p>La ministre transmet ses remerciements aux coprésidents de ce comité qui ont fait des propositions au ministère sur le déroulement des Assises. Les Assises 2006 représentent le premier tour de roue, à la suite du lancement de la politique touristique et il s'agit d'un moment important pour l'industrie. 14 000 invitations ont été lancées. La ministre confirme que le ministre Bachand sera le conférencier avant le repas du midi.</p>			
Le point sur l'organisation des Grands Prix du tourisme québécois	<p>En ce qui a trait au concours, la ministre indique qu'elle a participé à 10 galas régionaux et qu'elle aurait souhaité en faire plus. Elle suggère qu'ils soient étalés sur une plus longue période de temps pour lui donner la chance d'en faire un plus grand nombre. Selon elle, il s'agit d'une bonne occasion de prendre contact avec les représentants de l'industrie, ce à quoi le président de l'ATRAQ a répondu par l'affirmative, soulignant cependant le peu de temps disponible dans le calendrier. La 21<sup>e</sup> édition se caractérise par quelques nouveautés, dont la simplification du mode d'inscription, un jury national de haut niveau, un Prix de la ministre distinct de la personnalité touristique, 15 catégories, une reconnaissance des lauréats or à l'Assemblée nationale de même qu'une campagne de publicité.</p>			
5.2 L'organisation du Gala	<p>Jocelyn Carrier indique que le Québec a connu une année exceptionnelle dans le domaine du cinéma et, qu'en conséquence, le thème de cette année sera le «cinémashow». Il y aura un cocktail d'inauguration au Palais des congrès; la salle sera aménagée en 3 espaces distincts : cocktail, casino et salon. La remise des prix, d'une durée de deux heures et demie, se fera dans un style théâtre et sera entrecoupée par le «cinémashow». Il y aura, par la suite, une dégustation de porto et de desserts. Le prix des billets est de 150 \$.</p>			
7 Présentation de BQC et des outils promotionnels du ministère du Tourisme (brochures et vidéos promotionnels par expérience)	<p>Suzanne Chassé rappelle sommairement la démarche entreprise par le ministère en ce qui a trait à la promotion internationale et présente les vidéos et les brochures de positionnement basées sur la nouvelle image de marque et les 4 expériences touristiques. Elle souligne que la refonte du site Internet s'est réalisée en parallèle.</p> <p>Les commentaires des membres sont très positifs et Pierre Labrie indique que la présentation de ces nouveaux outils promotionnels a été bien accueillie à Rendez-vous Canada tenu à Toronto. Suzanne Chassé indique que les quatre plans par expérience seront prêts pour le 1<sup>er</sup> avril 2007. Pour l'été 2007, les offres promotionnelles du ministère seront faites aux ATR à la fin octobre de même que les appels de proposition pour des occasions d'affaires par expérience sur les différents marchés.</p>			

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu et suivi de la réunion du 27 avril 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussion	Décisions	Responsables	Échéance
9 <b>Conclusion</b>	La ministre remercie l'ensemble des participants et souligne la qualité des échanges. Elle indique son intention de poursuivre les prochaines rencontres selon ce type d'échanges tout au long de l'année. Romain Girard remercie également les membres pour leur participation.			

## CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

**Date :** Jeudi 25 mai 2006  
**Horaire :** 16 h à 19 h  
**Lieu :** Salle Gouverneur – 1<sup>er</sup> étage  
Holiday Inn  
420, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal

---

### ORDRE DU JOUR

- |                   |  |
|-------------------|--|
| 16 h              | <b>1. Mot de bienvenue par les coprésidents</b>  |
| 16 h 05 – 16 h 10 | <b>2. Adoption de l'ordre du jour</b><br>Par M. Romain Girard  |
| 16 h 10 – 16 h 20 | <b>3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 27 avril 2006</b><br>Par M. Romain Girard  |
| 16 h 20 – 16 h 40 | <b>4. Le déroulement général des Assises et la participation souhaitée des membres du Conseil des partenaires :</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé et M. Romain Girard |
| 16 h 40 – 17 h 00 | <b>4.1 Vers une stratégie de valorisation de l'industrie touristique</b><br>Par M. Normand Legault   |
| 17 h 00 – 17 h 30 | <b>4.2 Stratégie renouvelée de marketing</b><br>Par M <sup>me</sup> Suzanne Chassé et M. Charles Lapointe  |
| 17 h 30 – 18 h 00 | <b>4.3 Priorités d'action de la politique touristique</b><br>Par MM. Charles Désourdy et Jean-Pierre Bastien   |
| 18 h 00 – 18 h 30 | <b>4.4 Atelier sur la refonte des Grands Prix du Tourisme québécois</b><br>Par M <sup>me</sup> Adèle Girard et M. Jocelyn Carrier  |
| 18 h 30 – 18 h 40 | <b>5. Point d'information sur le Gala des Grands Prix du Tourisme Québécois</b><br>Par M. Jocelyn Carrier  |
| 18 h 40 – 18 h 50 | <b>6. Calendrier des rencontres 2006 - 2007</b><br>Par M. Romain Girard  |
| 18 h 50 – 19 h 00 | <b>7. Varia</b>  |
| 19 h 00           | <b>Conclusion</b>  |

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 25 mai 2006**

**Membres :**

*Françoise Gauthier, coprésidente* Charles Lapointe  
*Romain Girard, coprésident* Normand Legault  
*Jocelyn Carrier* Louise Nadeau  
*Albert Daoust* Nicole O'Bomsawin  
*Olivier Désilets* Louise Pagé  
*Charles Désourdy* Georges Vacher  
*Adèle Girard* François Diguer, secrétaire  
*Pierre Labrie*

**Observateurs :**

*Jean-Pierre Bastien*  
*Suzanne Chassé*  
*Anne-Marie Leclerc*  
*Nicole O'Bomsawin*  
*Louise Pagé*  
*Georges Vacher*  
*François Diguer, secrétaire*

**Accompagnateurs :**

*Claude Beaudoin*  
*Andrée Bernard*  
*Marie-Christine Bernard*  
*Luc Fournier*  
*Pierre Lalumière*  
*Louis Rome*  
*Pierre Thibeault*  
*Claude Valade*  
*Roger Wylde*

**Absents :**

*Yvan Bilodeau*  
*Michelle d'Auray*  
*Gilles Demers*  
*Robert Sauvé*

Sujets		Principaux éléments de discussions			Responsable(s)	Echéance
1	Mot de bienvenue	La ministre souhaite la bienvenue aux membres et souligne la présence d'un nouveau membre, Albert Daoust, directeur général de la Régie intermunicipale du canal Soulanges.				
2	Adoption de l'ordre du jour	Romain Girard présente l'ordre du jour qui est adopté sans changements.				
3	Adoption du compte rendu du 27 avril 2006	<p>Charles Désourdy propose l'adoption du compte rendu du 3 février 2006 et Olivier Désilets l'appuie. Quelques membres ont des commentaires à apporter à la suite de l'adoption du compte rendu :</p> <p>Romain Girard suggère que l'étalement des Grands Prix régionaux souhaité par la ministre soit considéré par le comité des grands prix.</p> <p>En ce qui a trait à la présence du ministère sur les marchés canadiens et internationaux, Louise Pagé précise que le gouvernement du Québec a rendu public une politique internationale qui reconnaît le réseau du ministère. Le réseau collabore avec les délégations du Québec et un protocole sera convenu avec le ministère des Relations internationales. En termes de financement, le ministère va lancer des appels d'offre pour les bureaux de Toronto et de New-York, en vertu des accords de réciprocité. Ailleurs, ce sera des ententes de gré à gré pour 7 ans (3 ans renouvelables, 2 fois 2 ans). L'enveloppe de 3,5 M\$ sera respectée. Pierre Labrie suggère que pour les bureaux de Toronto et de New-York, l'attribution de l'enveloppe financière soit discutée au comité marketing et réitère ses remerciements au ministère pour la conclusion de ce dossier.</p>			Les coprésidents	Au dépôt de leur rapport

Adopté le 31 octobre 2006



François Diguer, secrétaire

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 25 mai 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsables	Révision
Vers une stratégie de valorisation de l'industrie touristique (suite)	Normand Legault conclut que l'objectif des Assises n'est pas uniquement un exercice de relations publiques et qu'on doit aborder les problèmes de fond, tels le fractionnement de l'industrie et la cohésion qui devrait se renforcer. Il fait observer que là où nous ne sommes pas divisés, c'est dans les objectifs mais que nous n'avons pas fait consensus sur les moyens à prendre pour arriver à élargir cette cohésion.			
4.2 Stratégie renouvelée de marketing	<p>Charles Lapointe signale que si on se réfère aux mesures 19 et 20 de la Politique touristique, le Comité Arrimage des cycles de planification budgétaire a accompli sa mission; le comité a bien travaillé et il y a lieu de l'abolir.</p> <p>Il rappelle par la suite les grandes lignes de la présentation qu'il va faire avec Suzanne Chassé et les membres leur adressent quelques questions/commentaires qui permettent de clarifier des points d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la ministre va confirmer la fin du comité arrimage des cycles budgétaires;</li> <li>• les appels de proposition d'affaires seront transmis pour 2007-2008 en octobre 2006;</li> <li>• les actions qui seront faites dans le cadre du déploiement de l'image de marque;</li> <li>• les profils de marché (6) seront présentés aux Assises;</li> <li>• les plans par expériences sont en phase finale de rédaction.</li> </ul>	Abolir le Comité Arrimage des cycles de planification budgétaire	Les membres du CPIIT	25 mai 2006
4.3 Priorités d'action de la politique touristique	<p>Jean-Pierre Bastien résume les grandes lignes de la présentation du plan d'action. Adèle Girard fait remarquer qu'il devrait y avoir plus d'informations sur la question des ressources humaines, notamment qu'il y a 12 plans de développement des ressources humaines (PDRH) de réalisés par les ATR.</p> <p>Pierre Labrie mentionne que c'est un bilan de ce qui s'est fait, cela n'en est pas la conclusion. Selon lui, ce serait plus complet en ajoutant aussi ce qui s'est fait dans le milieu. On constaterait qu'il y a beaucoup de choses concrètes qui se font et que les dossiers avancent plus qu'on ne le croit.</p> <p>Charles Désourdy a conclu sur les points qu'il entendait développer lors de la présentation.</p>			
4.4 Atelier sur la refonte des Grands Prix du Tourisme québécois	Les deux coprésidents ont rappelé les grandes lignes de leur présentation : un rappel de la démarche réalisée jusqu'à maintenant par les membres du comité, la présentation des résultats de l'enquête de l'ÉNAP à laquelle 1000 personnes ont répondu et les grandes lignes de la discussion qu'ils comptent animer avec les personnes présentes à l'atelier.	Inscrire ce sujet pour la prochaine réunion	Les coprésidents	CPIIT du 22 août 2006 – (réunion spéciale)

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 25 mai 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
5	Point d'information sur le Gala des Grands Prix du Tourisme québécois	Jocelyn Carrier informe les membres des derniers développements quant aux préparatifs de l'organisation du gala.		
6	Calendrier des rencontres 2006-2007	Les séances régulières du Conseil auront lieu aux dates et endroits suivants : 5 octobre à Québec, 5 décembre à Montréal, 1 février en après-midi à Wendake, 3 avril en avant midi à Montréal. En ce qui a trait aux Assises 2007, celles-ci devraient se dérouler à Québec et Pierre Labrie fait remarquer qu'on devrait les tenir en marge de Rendez-vous Canada qui se tiendra à Québec du 29 avril au 2 mai.  Une rencontre spéciale du Conseil pourrait se tenir le 7 septembre, en marge du tournoi de golf de l'industrie touristique et une conférence téléphonique pourrait se tenir à la fin août sur les Grands Prix (21 ou 22 août en matinée, en vidéoconférence).	Le secrétaire  Le secrétaire	Suite à l'approbation des autorités du ministère
7	Varia	Jocelyn Carrier revient sur la question des passeports et s'interroge sur les résultats de la démarche entreprise par le PM et les gouverneurs. Il se demande si le Conseil peut faire quelque chose. La réponse qui lui est communiquée est à l'effet que le PM est intervenu dans ce dossier puisqu'il s'agit d'un dossier qui implique plusieurs ministères et qu'une coalition est en train de s'établir avec les représentants de l'industrie. Il ne semble pas opportun que le Conseil s'implique dans ce dossier.  Anne-Marie Leclerc souligne que le projet concernant l'aéroport de Québec vient d'être annoncé et qu'il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'industrie touristique.		
	Conclusion	La ministre et Romain Girard concluent la rencontre et remercient les membres de leur participation		

## CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

**Date :** Le mardi 31 octobre 2006  
**Horaire :** 9 h à 12 h  
**Lieu :** SALON JOYCE  
Centre Sheraton  
1201, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal

---

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- |                   |   |                             |
|-------------------|---|-----------------------------|
| 9 h               | <b>1. Mot de bienvenue</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier et M. Romain Girard  |                             |
| 9 h 10 – 9 h 15   | <b>2. Adoption de l'ordre du jour</b><br>Par M. Romain Girard   | doc. 1                      |
| 9 h 15 – 9 h 30   | <b>3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires de l'industrie touristique du 25 mai 2006</b><br>Par M. Romain Girard  | doc. 2, 3 et 4              |
| 9 h 30 – 9 h 40   | <b>4. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires de l'industrie touristique du 2 octobre 2006</b><br>Par M. Romain Girard et M <sup>me</sup> Françoise Gauthier | doc. 5                      |
| 9 h 40 – 10 h 00  | <b>5. Portrait de la saison touristique estivale 2006 – Discussion</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé et M <sup>me</sup> Françoise Gauthier   |                             |
| 10 h 00 – 10 h 15 | <b>6. Travaux des comités du Conseil des partenaires de l'industrie touristique : état d'avancement</b><br>Par M. Romain Girard   | doc. 6                      |
|                   | Pause-santé   |                             |
| 10 h 30 – 11 h 20 | <b>7. Plan d'action pour la mise en œuvre de la Politique touristique du Québec : Orientations de travail - Discussion</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier                              | doc. 7<br>(remis sur place) |
| 11 h 20 – 11 h 35 | <b>8. Assises annuelles : projet pour l'édition 2007 – Information</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier et M <sup>me</sup> Louise Pagé   | doc. 8                      |
| 11 h 35 – 11 h 40 | <b>9. Modalités relatives à la présence des membres aux réunions du Conseil des partenaires de l'industrie touristique</b><br>Par M. Romain Girard  | doc. 9                      |
| 11 h 40 – 11 h 50 | <b>10. Varia</b>  |                             |
| 11 h 50           | <b>Conclusion</b>   |                             |

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu et suivi de la réunion du 31 octobre 2006**

**Membres :**

<i>Françoise Gauthier, coprésidente</i>	<i>Charles Lapointe, absent</i>	<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Accompagnateurs :</i>
<i>Romain Girard, coprésident</i>	<i>Normand Legault</i>	<i>Yvan Bilodeau, remplacé par Claude Beaudoin</i>	<i>Andrée Bernard</i>
<i>Jocelyn Carrier</i>	<i>Louise Nadeau</i>	<i>Suzanne Chassé, absente</i>	<i>Luc Fournier</i>
<i>Albert Daoust</i>	<i>Nicole O'Bomsawin, absente</i>	<i>Michelle d'Auray, remplacée par Claude Valade</i>	<i>Olivier Hébert</i>
<i>Olivier Désilets</i>	<i>Louise Pagé</i>	<i>Gilles Demers, absent</i>	<i>Pierre Lalumière</i>
<i>Charles Désourdy</i>	<i>Georges Vacher</i>	<i>Anne-Marie Leclerc</i>	<i>Chantal Ouellet</i>
<i>Adèle Girard, absente</i>	<i>François Diguier, secrétaire</i>	<i>Robert Sauvé, absent</i>	<i>Louis Rome, absent</i>
<i>Pierre Labrie, absent</i>			<i>Jack Roy</i>
			<i>Pierre Thibeault</i>

**Observateurs :**

<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Accompagnateurs :</i>
<i>Yvan Bilodeau, remplacé par Claude Beaudoin</i>	<i>Andrée Bernard</i>
<i>Suzanne Chassé, absente</i>	<i>Luc Fournier</i>
<i>Michelle d'Auray, remplacée par Claude Valade</i>	<i>Olivier Hébert</i>
<i>Gilles Demers, absent</i>	<i>Pierre Lalumière</i>
<i>Anne-Marie Leclerc</i>	<i>Chantal Ouellet</i>
<i>Robert Sauvé, absent</i>	<i>Louis Rome, absent</i>
	<i>Jack Roy</i>
	<i>Pierre Thibeault</i>

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Echéance
1 <b>Mot de bienvenue</b>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> François Gauthier, souhaite la bienvenue aux membres. La rencontre permettra de préciser les priorités à considérer lors de l'élaboration du plan d'action de la mise en œuvre de la Politique touristique du Québec.</p> <p>La ministre présente ses priorités : la poursuite des efforts de promotion, l'implantation de la <i>Démarche Qualité Tourisme</i>, le développement de l'offre ce qui comprend notamment la stratégie de développement des croisières internationales et le tourisme hivernal, la poursuite des activités structurantes en région, le soutien aux festivals et événements ainsi que la main-d'œuvre et les transports. Puis, elle souligne que Québec 2008 sera une action englobante.</p> <p>Romain Girard transmet, au nom des membres du conseil, un message de solidarité à la sous-ministre adjointe, Anne-Marie Leclerc et au ministère des Transports, le conseil reconnaissant la qualité de la gestion de crise déployée lors de l'affaissement du viaduc de la Concorde.</p>			
2 <b>Adoption de l'ordre du jour</b>	<p>L'ordre du jour est adopté. Deux ajouts sont inscrits au point Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la « Régionalisation et décentralisation des prises de décisions versus le respect des politiques provinciales » par Jocelyn Carrier.</li> <li>une demande de vérification de la nécessité, pour les membres, de s'inscrire ou non au Registre des lobbyistes.</li> </ul>			

Adopté le 5 décembre 2006



François Diguier, secrétaire

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>3</p> <p>Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 25 mai 2006</p>	<p>Romain Girard reçoit deux demandes de modification du compte rendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• transférer Olivier Désilets dans la section des personnes présentes</li> <li>• au point 4.2. (3<sup>e</sup> puce) enlever le « qui ».</li> </ul> <p>Romain Girard mentionne que tous les suivis ont été effectués.</p> <p>Louise Nadeau souhaite connaître l'échéancier pour les plans par expérience.</p> <p>Les membres ont reçu le document « Importance économique de l'industrie touristique – Nombre d'emplois ».</p> <p>Romain Girard vérifie s'il y a des commentaires puis il propose que ces chiffres soient véhiculés (« les 29 000 entreprises qui offrent aux visiteurs des services aussi variés que l'hébergement, la restauration, le transport, les divertissements et les loisirs, ont créé près de 388 000 emplois dans ces secteurs et on estime que le tourisme est directement responsable du tiers de ceux-ci, soit 130 000 emplois et quelque 48 000 emplois indirects »).</p> <p>Le calendrier des prochaines rencontres est rappelé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 décembre 2006 à Québec (PM)</li> <li>• 1<sup>er</sup> février 2007 à Montréal (AM)</li> <li>• 3 avril 2007 à Québec (AM)</li> </ul> <p>Le compte rendu est adopté.</p>	<p>Fournir l'information</p> <p>Avoir un discours commun concernant le nombre d'emplois</p>	<p>Ministère</p> <p>Tous</p>	<p>Prochaine rencontre</p> <p>En continu</p>
<p>4</p> <p>Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 2 octobre 2006</p>	<p>Le compte rendu est adopté tel que présenté.</p> <p>La ministre effectue le suivi de cette rencontre spéciale sur la refonte des Grands Prix du tourisme québécois.</p> <p>Le Rapport du Comité Assises annuelles et Grands Prix a été considéré et une autre étape franchise puisqu'un devis et un contrat des Grands prix du tourisme québécois ont été transmis ATR associées du Québec. Jocelyn Carrier spécifie les principales composantes de l'entente triennale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ministère du Tourisme demeure le maître d'œuvre et il conserve la propriété intellectuelle;</li> <li>• ATR associées du Québec est mandataire;</li> <li>• Un comité directeur veille au suivi de l'entente;</li> <li>• Le Ministère contribue financièrement;</li> <li>• La date du Gala 2007 n'est pas arrêtée.</li> </ul>	<p>Annoncer la date du Gala 2007</p>	<p>ATR associées du Québec</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
	<p>La signature de l'entente est prévue pour le 2 ou le 3 novembre 2006. L'organisme compte transmettre aux Associations touristiques régionales l'information nécessaire au démarrage du processus des Grands Prix régionaux le 15 novembre 2006. La fréquence des modifications de catégories est discutée. Olivier Désilets propose que les catégories traditionnelles soient maintenues 2 ou 3 ans alors qu'une nouvelle catégorie serait évaluée (et modifiée au besoin) un an après sa création. Jocelyn Carrier souligne le travail de rationalisation qui a été effectué; il y a maintenant 11 catégories.</p> <p>La ministre invite Georges Vacher à faire le suivi du dossier « Élimination prévue du Programme de remboursement de la TPS aux visiteurs à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007 ». Il précise que l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) a effectué des représentations auprès du gouvernement du Canada. ATR associées du Québec a aussi fait une intervention politique. De plus, l'industrie touristique québécoise et l'industrie touristique ontarienne transmettront leurs inquiétudes aux ministres provinciaux qui pourraient aborder le sujet lors de la Conférence territoriale, provinciale, fédérale des ministres du tourisme les 3 et 4 décembre 2006. Louise Nadeau souligne que « si le gouvernement fédéral décide de procéder à cette élimination, le Canada sera le seul pays occidental qui taxera l'exportation ». La ministre ayant reçu des analyses qui tempèrent l'impact de cette élimination, elle demande à Georges Vacher de fournir les chiffres qui appuient son pronostic d'impact négatif important.</p> <p>Le compte rendu est adopté.</p>	<p>Transmettre des données permettant de soutenir le pronostic d'impact important.</p>	<p>Georges Vacher</p>	<p>Avant le 3 décembre 2006</p>
<p><b>5</b> <b>Portrait de la saison touristique estivale 2006 – Discussion</b></p>	<p>Louise Pagé présente le portrait partiel de la saison touristique estivale 2006. Elle conclut que la performance touristique du Québec pour l'été 2006 est semblable à celle de l'été 2005 et que la cible annuelle 2006 (10,6 G\$ de recettes touristiques) devrait être atteinte.</p> <p>La ministre demande aux membres de livrer leur perception de la performance estivale 2006 dans chacun de leur secteur.</p> <p>Le caravanning et plus particulièrement la variation du nombre de véhicules et l'impact sur l'achalandage des établissements hôteliers sont mentionnés.</p> <p>Olivier Désilets affirme que, pour les hôteliers régionaux, la saison estivale 2006 a été similaire ou légèrement meilleure que celle de 2005 en ce qui concerne d'achalandage. De plus, la hausse du prix unitaire des chambres a engendré une augmentation des revenus.</p> <p>Charles Désourdy signale que l'achalandage des parcs aquatiques est à la baisse, variant de 0 % à 10 %, selon les régions. De façon générale, les propriétaires d'attractions touristiques sont contents de la performance de l'été 2006. Il attire toutefois l'attention sur la difficulté de comparaison : l'été 2005 ayant été la meilleure saison des 20 dernières années.</p>			

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
	<p>Normand Legault met l'accent sur des éléments qui influencent l'achalandage lors de grands événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La hausse du dollar canadien et l'augmentation du coût des chambres à certaines périodes créent une impression de forte augmentation des coûts chez le touriste;</li> <li>• La détaxe pourrait avoir un impact sur la clientèle qui apprécie le magasinage à Montréal;</li> <li>• La diminution des voyageurs aériens attribuable à l'augmentation du niveau de sécurité ou à la peur du SRAS.</li> </ul> <p>Jocelyn Carrier souligne l'importance de l'amélioration continue de la concertation industrie-gouvernement en ce qui a trait à la promotion. Il précise qu'il faut proposer aux Québécois de prendre des vacances, de voyager pendant leurs vacances et de voyager au Québec. ATR associées et les associations sectorielles entament une démarche en ce sens. Un retour auprès du Conseil des partenaires de l'industrie touristique et du Ministère sera fait par la suite.</p> <p>Albert Daoust explique que l'augmentation des intempéries dues au changement climatique (exemple : les tornades des États-Unis) crée un engouement des propriétaires de « méga yacht » pour les parcours plus au Nord. Il souligne que les croisières-excursions et les croisières internationales engendrent des retombées économiques considérables.</p> <p>Claude Beaudoin signale qu'il y a eu une stabilité de l'achalandage dans les parcs nationaux du Québec. La SEPAQ a plus de 8000 emplacements de campings et l'achalandage fut stable. Pour l'hôtellerie, Duchesnay et le Mont-Albert ont connu une meilleure saison qu'en 2005. Pour la SEPAQ, l'engouement des touristes pour le plein air est indéniable.</p> <p>Romain Girard voit la saison estivale 2006 sous deux aspects : le négatif (la baisse à l'aéroport de Toronto) et le positif (l'étalement du tourisme de groupes). Le chiffre d'affaires annuel des transporteurs par autobus sera le même qu'en 2005, mais la clientèle touristique se comporte différemment.</p> <p>Georges Vacher signale une saison similaire à celle de l'été dernier et il mentionne que l'été 2007 pourrait être meilleur en raison du développement actuel du marché espagnol.</p> <p>Louise Nadeau revient sur l'augmentation du nombre de caravanes dans la région de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Le sujet du caravaning suscite un intérêt certain qui engendre une demande d'information. Des précisions sur les lieux d'accueil et les raisons qui expliquent l'augmentation marquée de cette clientèle devront faire partie du portrait.</p>	Présenter un état de situation	Jocelyn Carrier	Prochaine rencontre
		Dresser un portrait du camping motorisé	Ministère	Prochaine rencontre

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>6</p> <p><b>Travaux des comités du Conseil des partenaires de l'industrie touristique : état d'avancement</b></p>	<p>Romain Girard fait le suivi des travaux des comités du Conseil des partenaires de l'industrie touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comité plan d'action de la Politique touristique : une autre formule pour la mise en forme du plan d'action sera présentée au point 7 de la présente rencontre;</li> <li>Comité Valorisation de l'industrie touristique : des démarches sont en cours et les recommandations seront présentées lors de la prochaine rencontre du conseil;</li> <li>Comité Assises annuelles et Grand Prix du tourisme : la pertinence de maintenir ce comité sera discutée lors de la prochaine rencontre;</li> <li>Comité Arrimage des cycles de planification budgétaire : ce comité a terminé ses travaux.</li> </ul>	<p>Revenir sur ce sujet</p>	<p>Prochaine rencontre</p>	
<p>7</p> <p><b>Plan d'action pour la mise en œuvre de la Politique touristique du Québec : Orientations de travail – Discussion</b></p>	<p>Les membres du conseil ont apporté des précisions s'insérant notamment dans les priorités d'action de la ministre.</p> <p>Concernant le domaine d'intervention « Ressources humaines », l'industrie doit s'appuyer sur une main-d'œuvre qualifiée, disponible en nombre suffisant et réservant un accueil irréprochable aux touristes. De plus, la disponibilité de la main-d'œuvre est la pierre angulaire de la prolongation des saisons touristiques des régions. Des joueurs clés provenant notamment des syndicats, des collèges et du ministère de l'Éducation devraient contribuer à identifier et implanter des solutions. Il est décidé que le CQIT effectuera un sondage auprès des membres du CQIT (impact de la semaine de relâche printanière, deux semaines en 2006, sur les recettes touristiques) et présenter un constat au conseil.</p> <p>Concernant le domaine d'intervention « Accès et transport », il faut faire une réflexion sur le transport de petits groupes. Elle comprendra, entre autres, la considération des coûts et celle de l'impact de la réglementation actuelle sur le développement de l'industrie touristique. De plus, les membres souhaitent suivre le Programme de réduction du tarif aérien (Programme RTA) et contribuer à la réflexion sur l'amélioration de la signalétique afin que les panneaux facilitent l'accès aux territoires et aux atouts touristiques. Le ministère des Transports du Québec gère le Programme RTA et la signalétique.</p> <p>Concernant le domaine « Développement de l'offre », il s'agit incontestablement d'une priorité. Trois éléments doivent être améliorés: (a) le développement du tourisme nautique qui implique le développement en rives et l'amélioration des destinations, (b) la « désaisonnalisation » de l'achalandage pour une meilleure répartition annuelle et (c) la « forfaitisation » qui devrait être revue ce qui inclut « la révision du règlement sur les agences de voyage ».</p> <p>Pour Québec 2008, trois aspects doivent être considérés : (a) une planification adéquate tenant compte de l'achalandage et de l'accessibilité, (b) la nécessité de saisir les opportunités de promotion des régions, et (c) le déploiement d'actions incitant les touristes à prolonger leur séjour par un déplacement vers d'autres régions.</p>	<p>Effectuer sondage et présenter constat</p> <p>Informé sur le Programme RTA</p> <p>État de situation Signalétique</p> <p>Informé sur le monitoring hébergement</p>	<p>Georges Vacher</p> <p>Ministère</p> <p>Anne-Marie Leclerc</p> <p>Ministère</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p>	

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Echéance
8 Assises annuelles : projet pour l'édition 2007 – Information	<p>Concernant le domaine d'intervention « promotion », il est demandé que l'ensemble des fenêtres d'opportunités promotionnelles soit compilé (exemples : Jeux olympiques de Vancouver, Fête de Champlain) et utilisé de façon optimale.</p> <p>La ministre tire les constats de l'édition 2006. Louise Pagé soumet le projet élaboré par le Ministère (thème, objectifs, propositions de contenu pour les ateliers et les conférences et deux scénarios pour le déroulement).</p> <p>Georges Vacher propose que le CQIT prenne le leadership de l'organisation de l'édition 2007. Le ministère du Tourisme parrainerait l'événement.</p> <p>Louise Nadeau souhaite que les organisateurs trouvent des espaces facilitant la créativité, le partenariat et l'identification d'idées novatrices.</p> <p>Le Conseil des partenaires de l'industrie touristique discutera de l'édition 2007 des Assises annuelles lors de la rencontre du 5 décembre 2006. La proposition du CQIT sera transmise au Comité organisateur par Georges Vacher. Elle sera transmise aux membres du conseil avant la prochaine rencontre.</p>	<p>Présenter la proposition du CQIT à la ministre</p> <p>Envoyer la proposition aux membres</p>	<p>Georges Vacher</p> <p>Secrétaire</p>	<p>3 novembre 2006</p> <p>Envoi pour la prochaine rencontre</p>
9 Modalités relatives à la présence des membres aux réunions du Conseil des partenaires de l'industrie touristique	<p>Romain Girard rappelle ces modalités et demande aux membres d'être vigilants.</p>			
10 Varia	<p>Jocelyn Carrier énonce les difficultés d'harmonisation entre la régionalisation/décentralisation des décisions versus le respect des politiques provinciales par des élus municipaux. La politique touristique devrait transparaitre au niveau des décisions des CRÉ, des MRC et des municipalités. La réponse résiderait dans les projets Accord pour lesquels des discussions ont lieu entre l'industrie et les intervenants régionaux.</p> <p>Normand Legault demande si la participation des membres au Conseil des partenaires de l'industrie touristique peut être interprétée comme étant du lobby. Les membres doivent-ils s'inscrire au Registre des lobbyistes?</p>	<p>Vérifier et transmettre l'information</p>	<p>Ministère</p>	<p>Envoi pour la prochaine rencontre</p>
Conclusion	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, et Romain Girard concluent la rencontre et remercient les membres.</p>			

## CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

**Date :** Le mardi 5 décembre 2006  
**Horaire :** 13 h 30 à 17 h  
**Lieu :** SALON PANORAMA VIEUX-PORT (23<sup>E</sup> étage)  
Hilton Québec  
1100, boulevard René-Lévesque Est  
Québec

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- |                   |   |   |
|-------------------|---|---|
| 13 h 30           | <b>1. Mot de bienvenue</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier et M. Romain Girard  |   |
| 13 h 40 – 13 h 50 | <b>2. Adoption de l'ordre du jour</b><br>Par M. Romain Girard   | doc.1   |
| 13 h 50 – 14 h    | <b>3. Adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires de l'industrie touristique du 31 octobre 2006</b><br>Par M. Romain Girard   | doc.2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8<br>doc.10 (remis sur place) |
| 14 h – 15 h       | <b>4. Canevas de plan d'action de la Politique touristique du Québec – Discussion</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier, assistée de Jean-Pierre Bastien  | doc.11 (remis sur place)                              |
|                   | <b>Pause-santé</b>  |   |
| 15 h 15 – 15 h 45 | <b>5. Information sur la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Tourisme (3 et 4 décembre 2006)</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier                                    |   |
| 15 h 45 – 15 h 50 | <b>6. Tenue des Assises annuelles édition 2007 en partenariat avec le Conseil québécois de l'industrie touristique (CQIT) – Information</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé et M. Georges Vacher     | doc.9   |
| 15 h 50 – 16 h 05 | <b>7. Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec – Information</b><br>Par M. Pierre Labrie   |   |
| 16 h 05 – 16 h 15 | <b>8. État d'avancement de la démarche de partenariat promotionnel pour les marchés hors Québec – Information</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier, assistée de M <sup>me</sup> Suzanne Chassé | doc.12  |
| 16 h 15 – 16 h 45 | <b>9. Information sur la Démarche Qualité Tourisme</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier  |   |
| 16 h 45           | <b>10. Divers</b>   |   |
|                   | <b>Conclusion</b>   |   |
| 17 h              | Cocktail de Noël offert par la ministre, M <sup>me</sup> Françoise Gauthier – SALON BEAUPORT, 2 <sup>e</sup> étage, Hilton Québec<br>En compagnie des cadres du ministère du Tourisme                   |   |

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

**Membres :**

*Françoise Gauthier, coprésidente*      *Charles Lapointe*  
*Romain Girard, coprésident*      *Normand Legault*  
*Jocelyn Carrier*      *Louise Nadeau*  
*Albert Daoust*      *Nicole O'Bomsawin*  
*Olivier Désilets*      *Louise Pagé*  
*Charles Désourdy*      *Georges Vacher*  
*Adèle Girard, absente*      *François Diguier, secrétaire*  
*Pierre Labrie*

**Observateurs :**

*Jean-Pierre Bastien*  
*Yvan Bilodeau, remplacé par Claude Beaudoin*  
*Suzanne Chassé*  
*Michelle d'Auray, remplacée par Claude Valade*  
*Gilles Demers, absent*  
*Anne-Marie Leclerc*  
*Robert Sauvé, absent*

**Accompagnateurs :**

*Andrée Bernard*  
*Luc Fournier*  
*Olivier Hébert*  
*Pierre Lahumière*  
*Chantal Ouellet*  
*Louis Rome*  
*Jack Roy*  
*Pierre Thibeault*

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Echec(s)
1	<b>Mot de bienvenue</b>	Les coprésidents souhaitent la bienvenue aux membres. Romain Girard mentionne, qu'au cours de l'automne 2006, de nombreuses actions ont été mises de l'avant et ce, en s'appuyant sur le partenariat industrie-gouvernement. La ministre, M <sup>me</sup> Françoise Gauthier, souligne l'immense travail accompli par le Conseil au cours de l'année 2006 et elle félicite la sous-ministre, Louise Pagé, qui a fait, avec son équipe, un énorme travail dans le cadre de l'organisation de la Réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Tourisme.			
2	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	L'ordre du jour est adopté tel que présenté.			
3	<b>Adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 31 octobre 2006</b>	Le compte rendu de la rencontre du 31 octobre 2006 est adopté tel que présenté.  Plusieurs documents ont été transmis afin de supporter les suivis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Portrait de la saison touristique estivale 2006 »</li> <li>• « Suivi du compte rendu de la rencontre du 31 octobre 2006 – Caravaning »</li> <li>• Note d'information du ministère des Transports : « Intervention du ministère des Transports en matière de transport aérien régional »</li> <li>• Communiqués du 30 novembre 2006 <ul style="list-style-type: none"> <li>o « Intervention du ministère des Transports en matière de transport aérien régional »</li> <li>o « La ministre déléguée aux Transports annonce deux programmes d'aide dans le secteur du transport aérien »</li> </ul> </li> </ul>			

Adopté le 1<sup>er</sup> février 2007



François Diguier, secrétaire

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Suivis (suite)	<p>Les paramètres des deux programmes peuvent être consultés à l'adresse suivante : <a href="http://www.mtq.gouv.qc.ca">www.mtq.gouv.qc.ca</a>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Suivi du compte rendu de la rencontre du 31 octobre 2006 – Monitoring sur l'hébergement »</li> </ul> <p>Les suivis sont effectués :</p> <p>Page 2 <b>Plans intégrés de développement et de promotion par expériences touristiques</b>            En février 2007, le Ministère procédera à une consultation (mêmes intervenants que pour les diagnostics), puis les plans seront présentés aux Assises annuelles en mai 2007.</p> <p>Page 3 <b>Grands Prix du tourisme québécois</b>            Le Gala national aura lieu, à Québec, le 4 mai 2007 (en 2008, à Montréal, en 2009, à Québec).</p> <p>Page 3 <b>Élimination, par le gouvernement fédéral, du programme de remboursement de la TPS aux visiteurs</b>            Suivi est reporté au point 5 de la présente rencontre.</p> <p>Page 4 <b>Promotion du Québec au Québec</b>            ATR associées du Québec poursuit sa démarche. Le Conseil souhaite être informé.</p> <p>Page 5 <b>Caravaning</b>            Pierre Labrie souligne que le système de classification de l'hébergement du Québec, géré par le Ministère, n'est pas adapté pour les campings accueillant des véhicules récréatifs. Il mentionne qu'un travail d'harmonisation devrait être effectué.</p> <p>Il enchaîne avec le phénomène d'hébergement illégal. Il propose que « le ministère du Tourisme exige que tout requérant à l'émission d'un permis de gîte touristique, de résidence de touriste ou d'hôtellerie fasse la preuve formelle qu'il détient de la part de sa municipalité toutes les autorisations requises, notamment une preuve de conformité au zonage de la municipalité ». La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, précise qu'il y aura une rencontre de la Table Québec Régions en février 2007; les municipalités étant présentes, ce sujet pourrait être abordé. De plus, dans le cadre de la <i>Démarche Qualité Tourisme</i>, le respect des lois et règlements (ce qui inclut la réglementation municipale) est une exigence. Olivier Désilets précise que l'Association des hôteliers du Québec désapprouve aussi ce phénomène et il recommande d'effectuer des vérifications et d'identifier des pistes de solutions. La ministre souhaite que ce sujet soit discuté de nouveau par le Conseil après la rencontre de la Table Québec Régions.</p>	<p>Informé le Conseil</p> <p>Discuter de l'hébergement illégal</p>	<p>Jocelyn Carrier</p> <p>Conseil des partenaires de l'industrie touristique</p>	<p>En continu</p> <p>Après la rencontre de la Table Québec Régions</p>

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Suivis (suite)</b></p>	<p>Jocelyn Carrier ajoute que les municipalités (réunion de février 2007) soient aussi sensibilisées aux phénomènes de location d'appartements à des ouvriers, ce qui entraîne des problèmes dans les petites municipalités.</p> <p><b>Page 6 Impact de la semaine de relâche printanière</b>, deux semaines en 2006, sur les recettes touristiques</p> <p>Les résultats de ce sondage effectué par le CQIT seront présentés lors de la prochaine rencontre.</p> <p><b>Page 6 Transport aérien</b></p> <p>Voir les documents. Anne-Marie Leclerc précise que le Programme de réduction des tarifs aériens s'adresse aux communautés éloignées et isolées. Par ailleurs, « par le biais du Programme d'aide en transport aérien, le gouvernement soutient des intervenants admissibles : en assurant le risque financier pendant la période de démarrage d'un service aérien sur une desserte abandonnée; en partageant le risque financier lié au démarrage de nouveaux services aériens jugés essentiels par la communauté et en contribuant à la réalisation des études de marché ».</p> <p><b>Page 6 Signalétique</b></p> <p>Présentation lors de la prochaine rencontre. Cette dernière permettra au Conseil d'être informé du processus d'amélioration du ministère des Transports et de ses partenaires et éventuellement d'émettre des propositions.</p> <p><b>Page 6 Fête du 400<sup>e</sup> de Québec</b></p> <p>Suivi au point 7 de la présente rencontre.</p> <p><b>Page 7 Assises annuelles – édition 2007</b></p> <p>Suivi au point 6.</p> <p><b>Page 7 Registre des lobbyistes</b></p> <p>Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.</p>	<p>Présenter un constat général et les résultats du sondage</p> <p>Donner de l'information sur la signalétique</p> <p>Transmettre la réponse</p>	<p>Georges Vacher</p> <p>Anne-Marie Leclerc</p> <p>Ministère</p>	<p>Prochaine rencontre (1<sup>er</sup> février 2007)</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p>
<p><b>4 Canevas de plan d'action de la Politique touristique du Québec - Discussion</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Francoise Gauthier, mentionne que ses priorités et celles du Conseil ont été considérées dans l'élaboration du canevas de plan d'action de la Politique touristique du Québec. Le Ministère présente, à l'aide du canevas, des actions et une série de nouvelles initiatives qui pourraient soutenir la mise en œuvre de cette politique. Les commentaires et suggestions du Conseil quant aux moyens de mise en œuvre permettront de rédiger le plan d'action 2007-2010.</p>			

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Canevas de plan d'action (suite)</b></p>	<p>Jean-Pierre Bastien, sous-ministre adjoint au développement touristique et au partenariat, fait une présentation technique du canevas en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la démarche effectuée pour son élaboration (tourné des cadres du Ministère);</li> <li>• les étapes à venir (projet de plan – rencontre du 1er février 2007, adoption du plan – rencontre du 3 avril 2007, dépôt du plan – Assises annuelles, mai 2007);</li> <li>• l'ensemble des actions contenues dans le canevas.</li> </ul> <p>Il insiste sur divers aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plusieurs actions découlent de suggestions du Conseil (par exemple le développement d'outils pour les gestionnaires);</li> <li>• la mise en œuvre de la Politique s'appuie sur le partenariat industrie-gouvernement;</li> <li>• les trois domaines d'intervention prioritaires sont : le développement de l'offre, les ressources humaines ainsi que l'accès et le transport;</li> <li>• les actions doivent être réalistes (par exemple : pour le calendrier scolaire, il s'agit de s'intéresser à celui des étudiant(e)s en tourisme et non aux calendriers de tous les étudiants);</li> <li>• les suggestions seront les bienvenues. Par exemple, pour le développement de l'offre, les efforts seraient concentrés sur les produits en émergence – agrotourisme, cyclotourisme, écotourisme, tourisme autochtone, tourisme culturel, tourisme nautique (ce qui inclut le développement en rives) et tourisme de santé. Le Conseil peut formuler des recommandations sur l'identification de ces priorités. Autre exemple, l'action « lancer un appel d'offre pour des projets de développement de produits en émergence » est aussi soumise au regard du Conseil.</li> </ul> <p>Une première question est posée au Conseil : « Est-ce que d'autres actions apparaissent essentielles pour mettre en œuvre la Politique touristique du Québec? » Les membres commentent le canevas.</p> <p><b>Points généraux</b>            La ministre, M<sup>me</sup> Francoise Gauthier, précise que les actions seront déployées entre 2007-2008 et 2009-2010 et qu'une mise à jour annuelle du plan sera effectuée. La rencontre d'aujourd'hui vise notamment à identifier comment ces actions seront mises de l'avant en partenariat.</p> <p><b>Connaissance et recherche</b>  <b>Action :</b> « fournir des analyses tirées de la banque de données sur l'hébergement (...) ». Des données hebdomadaires et quotidiennes devraient être disponibles.</p>	<p>Apporter des modifications</p> <p>Mettre le plan d'action à jour</p>	<p>Ministère</p> <p>Ministère et Conseil</p>	<p>À chaque année</p>

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Canevas de plan d'action (suite)</b></p>	<p><b>Connaissance et recherche (suite)</b>  <u>Action</u> : « soutenir la réflexion sur la <i>désaisonnalisation</i>, par saisons et par régions »  Puisque les données devraient servir au ministère et à l'ensemble des partenaires, il serait bon de mettre en place une démarche sur la <i>désaisonnalisation</i> surtout si des stratégies de promotion en découlent.</p> <p><u>Action</u> : « analyser la compétitivité touristique de Destination Québec et de Destination Canada »  Le libellé devrait être remplacé par « Analyser la performance des destinations Québec et Ontario en les comparant à celle du Canada ».</p> <p><b>Qualité</b>  <u>Action</u> : « Implanter la <i>Démarche Qualité Tourisme</i> dans les secteurs suivants : camping, centres de vacances, croisières et traversiers, événements et attractions, hébergement, nature et aventure, pourvoies et transport par autobus »  Puisque la <i>Démarche Qualité Tourisme</i> s'adresse à tous les types d'hébergement, mettre ces types entre parenthèses et considérer qu'il y aurait lieu d'inclure les marinas. De plus, une réflexion pourrait être entamée sur l'adhésion éventuelle de restaurants.</p> <p><b>Ressources humaines</b>  <u>Action</u> : «Élaborer et mettre en œuvre en partenariat (...) une stratégie visant à prévenir les pénuries de main-d'œuvre dans les différents secteurs de l'industrie touristique, comportant les volets suivants : (...) et le calendrier scolaire des étudiants en tourisme »  Il faut étudier le phénomène dans le but de faire des changements. Un comité industrie-gouvernement pourrait se pencher sur cet enjeu (en considérant les initiatives du Collège Mérici et du Cégep de Matane). Les solutions proposées au Conseil seraient portées auprès du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires. Les syndicats devraient être informés. Des ententes spécifiques devraient être préconisées et non une entente globale avec l'ensemble des collèges ayant des formations en tourisme.</p> <p><b>Accès et transport</b>  <u>Action</u> : « Mettre sur pied un comité de travail conjoint MTO/MTQ/Mun./Industrie sur la signalisation routière et les règles d'affichage »  Il faudrait préciser le mandat de ce comité.</p>			

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Canevas de plan d'action (suite)</b></p>	<p><b>Accès et transport (suite)</b>  <b>Action :</b> « Initier et privilégier des projets concrets de partenariat avec des transporteurs intéressés à desservir des marchés ciblés ainsi qu'avec les agences responsables de gérer des infrastructures de transport. »            Spécifier le sens de cette action puisque ce ne sont pas les déplacements des touristes vers les régions qui sont ciblés. Malgré cette intention, pour l'accès, deux niveaux devraient être considérés : l'accessibilité de Destination Québec à partir de l'international et l'accessibilité des régions.</p> <p><b>Développement de l'offre</b>  <b>Action :</b> « Soutenir les projets structurants de développement en région ».            Dans le plan d'action, il faudrait spécifier que le financement du ministère du Tourisme doit avoir un impact sur le développement de la région, et ce, afin d'éviter de répondre essentiellement aux exigences de la concurrence externe. Par ailleurs, le libellé général de cette action comprend le terme « projets » alors que deux « activités » sont mentionnées. Il faut intégrer des exemples de projets et signaler que l'appui gouvernemental peut prendre plusieurs formes (par exemple, des études). De plus, le bilan global des projets financés avec l'enveloppe 2006-2007 (5 M\$) devrait être disponible. La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, acquiesce.</p> <p><b>Action :</b> « Soutenir les festivals et événements ».            Le Ministère devrait encourager particulièrement les festivals qui n'ont pas lieu lors de périodes de fort achalandage. Cette position ne fait pas l'unanimité puisqu'il est aussi demandé de maintenir le soutien des festivals et événements à maturité. La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, mentionne que la refonte des festivals et événements s'achève.</p> <p><b>Action :</b> « Concentrer les efforts sur les produits en émergence » dont le « tourisme nautique ».            Pour ce produit, des recommandations ayant déjà été identifiées, celles qui seront retenues par le Conseil des partenaires de l'industrie touristique devraient être transmises à un futur comité industrie-gouvernement. Ce comité identifiera des actions particulières en précisant notamment les responsables et les contributions publique-privée.</p> <p><b>Action :</b> Les actions 11 et 17 concernent la motoneige            L'absence du quad, un produit en émergence, est soulignée. Le gouvernement et ses partenaires doivent répondre à l'obligation légale de commencer par la motoneige. Toutefois, lorsque la sécurité sera abordée, la pratique du quad devrait être considérée.</p>	<p>Dresser le bilan des projets appuyés</p>	<p>Ministère</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Canevas de plan d'action (suite)</b></p>	<p><b>Promotion</b> Aucun commentaire</p> <p><b>Accueil et renseignements touristiques</b>  <u>Action</u> : « Déployer BonjourQuébec.com en région (objectif de 100 bureaux) ».            Il y en a actuellement 43. Ce déploiement vise à transmettre l'information aux employés qui la relayeront aux touristes et non à un service directement utilisable par les touristes.            Par ailleurs, BonjourQuébec.com s'appuie sur une entente entre le ministère du Tourisme et Bell (fin de l'entente au 31 décembre 2008). En tant que partenaires d'affaire, l'industrie souhaite être consultée dans l'évaluation du soutien technique qui précédera l'octroi d'un nouveau contrat. La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, signale qu'une évaluation pourrait permettre de sauver des coûts et d'éviter des erreurs.</p> <p>Les membres du Conseil recommandent que les « nouvelles initiatives » deviennent des actions de mise en œuvre de la Politique touristique du Québec. Pour l'instant, aucune action complémentaire n'est identifiée.</p> <p>La deuxième question est abordée : « De manière à maximiser les approches de partenariat gouvernement-industrie, quelle sera votre contribution? ».</p> <p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, insiste; la politique est structurée autour d'un nouveau partenariat et son élargissement constant est une priorité. Elle s'engage à interpeller, personnellement, par courrier, les membres du Conseil des partenaires de l'industrie touristique et accepte que des exemples de contribution soient apportés. Les initiatives de l'industrie seront les bienvenues.</p> <p>Le plan d'action relevant désormais du Conseil, le Comité Plan d'action de la Politique touristique est dissous.</p>	<p>Faire part au Conseil de l'évaluation ministérielle (soutien technique BQC)</p> <p>Transmettre une lettre d'appel d'intention</p>	<p>Ministère</p> <p>Ministre</p>	<p>Avant l'octroi du prochain contrat</p>
<p><b>5 Information sur la réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du Tourisme (3 et 4 décembre 2006)</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, dresse un portrait de cette rencontre, qu'elle a coprésidé avec son homologue fédéral, M. Maxime Bernier. Les ministres ont discuté de l'état du tourisme au Canada, des priorités de chacun des gouvernements et territoires, de la Stratégie nationale en matière de tourisme, des entrées aux frontières canado-américaines ainsi que de l'<i>Initiative des voyages dans l'hémisphère occidental</i> adopté par les États-Unis. La ministre a souligné qu'elle a appuyé ses interventions sur la Politique touristique du Québec et les avis du Conseil.</p>			



**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>7</p> <p><b>Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec – Information</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Francoise Gauthier, a réitéré que : « le 400<sup>e</sup> n'est pas uniquement la fête d'une ville, il s'agit aussi de la fête du Québec dans notre pays le Canada ».</p> <p>Pierre Labrie fait un retour sur la discussion ayant eu lieu le 31 octobre 2006. Il démontre la disponibilité du nombre de chambres de la ville de Québec et de ses alentours pour subvenir à une augmentation éventuelle de l'achalandage. Il précise que la fluctuation des prix des chambres et la volonté de réserver ou non des blocs de chambres sont des décisions d'affaires. D'ailleurs, les hôteliers qui traiteraient différemment leurs fournisseurs en 2008 pourraient en subir les impacts en 2009.</p> <p>La ministre, M<sup>me</sup> Francoise Gauthier, revient sur le soutien accordé aux fêtes du 400<sup>e</sup> : le Ministère participe au Comité interministériel du gouvernement du Québec, au Comité de travail conjoint de l'Office du tourisme de Québec et assure la coresponsabilité du Comité accueil. De plus, le Ministère participe à un salon (Paris) et elle s'interroge sur la non-participation du Comité organisateur des fêtes. Pierre Labrie effectuera rapidement des vérifications et avisera.</p> <p>Par ailleurs, au niveau des infrastructures, les 3 paliers de gouvernements injecteront 400 M\$, un démarchage est en cours pour attirer des congrès internationaux et la programmation dans laquelle 100 M\$ sont investis s'étalera sur dix mois.</p> <p>L'Office du tourisme du Québec investit actuellement beaucoup d'efforts auprès de son réseau de distribution. À partir de l'automne 2007, la priorité sera déplacée vers la clientèle. L'organisation des fêtes du 400<sup>e</sup> est en effervescence. La programmation s'en vient. Tout va bien. Par conséquent, il faut éviter les commentaires pouvant nuire à cet événement. D'ailleurs, le Ministère développera un outil de monitoring qui sera très utile pour la planification.</p> <p>Il est convenu que les Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire seront, s'il y a lieu, à l'ordre du jour des prochaines rencontres du Conseil.</p>	<p>Faire le point sur la participation au salon de Paris</p> <p>Convenir d'un outil de monitoring –hébergement (support Fêtes du 400<sup>e</sup>)</p> <p>Inscrire à l'ordre du jour</p>	<p>Pierre Labrie</p> <p>Ministère et Office du Tourisme de Québec</p> <p>Ministère</p>	<p>Rapidement</p> <p>Prochaine rencontre</p> <p>Prochaine rencontre</p>
<p>8</p> <p><b>État d'avancement de la démarche de partenariat promotionnel pour les marchés hors Québec - Information</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Francoise Gauthier, souligne la bonne participation découlant de ce premier appel de propositions de partenariat promotionnel. Cette démarche concrétise une action du plan d'action de la Politique touristique du Québec. Elle souhaite entendre des propositions d'amélioration de la démarche.</p> <p>Suzanne Chassé, sous-ministre adjoint au marketing et aux clientèles touristiques, fait une présentation technique du processus.</p>			

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 5 décembre 2006**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>État d'avancement de la démarche de partenariat</b>  <b>promotionnel pour les marchés hors Québec</b>                      – Information (suite)</p>	<p>Le 13 octobre 2006, l'appel de propositions a été transmis à 300 entreprises touristiques du Québec. Des 51 projets soumis au Ministère, 26 sont demeurés pour une 2<sup>e</sup> analyse (12 visent l'expérience Villégiature, 7 celle de la Grande nature, 4 les Grandes villes et 3 le Saint-Laurent). Tous ces projets ont une durée d'une année (exercice 2007-2008) sauf pour deux ayant une durée de 3 ans. De plus, treize ATR ont soumis une proposition de partenariat. Les annonces ministérielles devraient être faites en décembre 2006 et le travail de partenariat débuté dès janvier 2007</p> <p>Les membres commentent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le délai pour rédiger les propositions (date limite de dépôt des projets le 14 novembre 2006) apparaît trop court. Il est précisé que la ministre avait annoncé cette action, en mai 2006, lors de Assises annuelles.</li> <li>Les touristes ne sont pas considérés comme étant « égaux » puisque la promotion des événements ponctuels n'a pas été considérée dans cet appel de proposition. Il est précisé que les événements et festivals disposent d'une enveloppe ministérielle particulière.</li> <li>Les critères d'analyse des propositions devraient être rendus publics. De plus, le Ministère devrait identifier un répondant pour expliquer les refus.</li> </ul> <p>Suzanne Chassé s'engage à ce que les critères d'évaluation des propositions soient disponibles pour les membres du Conseil.</p>	<p>Que le Conseil dispose des critères d'évaluation des propositions</p>	<p>Ministère</p>	<p>Prochaine rencontre</p>
<p><b>9</b>  <b>Information sur la Démarche Qualité Tourisme</b></p>	<p>Jean-Pierre Bastien effectue une présentation technique de la <i>Démarche Qualité Tourisme</i> en expliquant le contexte, en présentant les associations sectorielles consultées, en soulignant la contribution de Romain Girard et Adèle Girard, en insistant sur la diminution du coût pour les entreprises (le Bureau de normalisation du Québec est un partenaire financier). Le Ministère a été le leader de cette démarche, les ATR et associations sectorielles des partenaires précieux. À la suite du lancement prévu le 12 décembre 2006, un comité de suivi sera mis en place. L'ensemble de la démarche est présentée à l'adresse suivante : <a href="http://www.bonjourquebec.com/mto/programmes/demarcheQualite/index.html">http://www.bonjourquebec.com/mto/programmes/demarcheQualite/index.html</a></p> <p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, invite les membres au lancement de la <i>Démarche Qualité Tourisme</i>. Plusieurs membres soulignent leur satisfaction pour cette action constructive.</p>		<p>Ministère</p>	<p>Rapidement</p>
<p><b>10 Divers</b></p>	<p>Romain Girard invite les membres à soumettre, s'il y a lieu, leurs commentaires sur le <i>Bulletin du Conseil des partenaires de l'industrie touristique</i> à Andrée Bernard, directrice des communications.</p>			
<p><b>Conclusion</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, et Romain Girard concluent la rencontre et remercient les membres.</p>			

## CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

**Date :** Le jeudi 1<sup>er</sup> février 2007  
**Horaire :** 8 h 30 à 12 h  
**Lieu :** Salle Léonard-Gagnon  
6<sup>e</sup> étage  
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec  
3535, rue Saint-Denis  
Montréal

---

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- |                   |   |                                  |
|-------------------|---|----------------------------------|
| 8 h 30            | <b>1. Mot de bienvenue</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier et M. Romain Girard  |                                  |
| 8 h 35 – 8 h 40   | <b>2. Adoption de l'ordre du jour</b><br>Par M. Romain Girard   | doc. 1                           |
| 8 h 40 – 9 h 00   | <b>3. Adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires de l'industrie touristique du 5 décembre 2006</b><br>Par M. Romain Girard                       | doc. 2                           |
| 9 h 00 – 10 h 10  | <b>4. Projet de Plan d'action 2007-2010 de la Politique touristique du Québec – État d'avancement</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier, assistée de M. Jean-Pierre Bastien | doc. 3<br>(sera remis sur place) |
| 10 h 10 – 10 h 25 | Pause-santé   |                                  |
| 10 h 25 – 10 h 55 | <b>5. Signalétique – Information par le ministère des Transports du Québec</b><br>Par M <sup>me</sup> Françoise Gauthier et M <sup>me</sup> Anne-Marie Leclerc                      | doc. 4<br>(sera remis sur place) |
| 10 h 55 – 11 h 25 | <b>6. Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec – Information</b><br>Par M. Pierre Labrie   | doc. 5<br>(sera remis sur place) |
| 11 h 25 – 11 h 35 | <b>7. Tenue des Assises annuelles – Édition 2007</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé et M. Georges Vacher  |                                  |
| 11 h 35 – 11 h 45 | <b>8. Grands Prix du tourisme québécois 2007 - Information</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé et M. Jocelyn Carrier   |                                  |
| 11 h 45 – 11 h 55 | <b>9. Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes - Information</b><br>Par M <sup>me</sup> Louise Pagé  | doc. 6, 7 et 8                   |
| 11 h 55 – 12 h    | <b>10. Divers</b>   |                                  |

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Membres :

<i>Françoise Gauthier, coprésidente</i>	<i>Charles Lapointe</i>	<i>Jean-Pierre Bastien</i>	<i>Accompagnateurs :</i>
<i>Romain Girard, coprésident</i>	<i>Normand Legault, absent</i>	<i>Yvan Bilodeau, remplacé par Claude Beaudoin</i>	<i>Andrée Bernard</i>
<i>Jocelyn Carrier</i>	<i>Louise Nadeau</i>	<i>Suzanne Chassé</i>	<i>Luc Fournier</i>
<i>Albert Daoust</i>	<i>Nicole O'Bomsavin</i>	<i>Michelle d'Auray, remplacée par Serge Massé-Dionne</i>	<i>Olivier Hébert</i>
<i>Olivier Désilets, absent</i>	<i>Louise Pagé</i>	<i>Gilles Demers, absent</i>	<i>Pierre Lalumière</i>
<i>Charles Désourdy</i>	<i>Georges Vacher</i>	<i>Anne-Marie Leclerc</i>	<i>Chantal Ouellet</i>
<i>Adèle Girard, absente</i>	<i>François Diguier, secrétaire</i>	<i>Robert Sauvé, absent</i>	<i>Louis Rome</i>
<i>Pierre Labrie</i>		<i>Pierre Thibeault, absent</i>	

Observateurs :

<i>Jean-Pierre Bastien</i>
<i>Yvan Bilodeau, remplacé par Claude Beaudoin</i>
<i>Suzanne Chassé</i>
<i>Michelle d'Auray, remplacée par Serge Massé-Dionne</i>
<i>Gilles Demers, absent</i>
<i>Anne-Marie Leclerc</i>
<i>Robert Sauvé, absent</i>
<i>Pierre Thibeault, absent</i>

	Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Echéance
1	Mot de bienvenue	<p>Les coprésidents souhaitent la bienvenue aux membres. Pour la ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, la discussion sur le projet de plan d'action 2007-2010 (édition 2007) de la Politique touristique du Québec constitue le cœur de la rencontre. Le Conseil est rendu à se prononcer sur une composante extrêmement importante de ce plan : la participation de l'industrie touristique.</p> <p>M<sup>me</sup> Gauthier poursuit en mentionnant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'accueil favorable face à la <i>Démarche Qualité Tourisme</i>;</li> <li>• le début des travaux des projets de partenariat promotionnel sur les marchés hors Québec (suite de l'appel de propositions de l'automne 2006);</li> <li>• la progression du dossier du Centre mondial d'excellence sur les destinations touristiques. (et elle lance une invitation pour la conférence de presse)</li> </ul>			
2	Adoption de l'ordre du jour	Les points « Composition du Conseil » et « Consultation extrabudgétaire » sont ajoutés au « Divers ».			
3	Adoption et suivis du compte rendu de la rencontre du Conseil des partenaires du 5 décembre 2006	<p>Le compte rendu de la rencontre du 5 décembre 2006 est adopté tel que présenté.</p> <p>Les suivis sont effectués :</p> <p>Page 2 <b>Promotion du Québec au Québec</b></p> <p>Jocelyn Carrier mentionne que ATR associées du Québec continue de travailler sur la promotion intra Québec. Deux groupes de travail sont à l'œuvre : l'un évalue la faisabilité de déployer une campagne provinciale conjointe (plusieurs ATR) et l'autre, l'intégration du développement de l'offre au soutien des</p>			

Adopté le 18 mai 2007



François Diguier, secrétaire

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Reliance
<p><b>Suivis (suite)</b></p>	<p>campagnes promotionnelles intra Québec. Le réseau des ATR souhaite développer des projets réunissant plusieurs ATR. Il est convenu que la promotion intra Québec pourrait être un sujet abordé au Comité marketing. La ministre insiste sur l'importance de convaincre les Québécoises et les Québécois de prendre des vacances au Québec.</p> <p><b>Page 2 Hébergement illégal</b> Ce suivi est reporté.</p> <p><b>Page 3 Sondage – Impact de la semaine de relâche sur deux semaines</b> À la demande de l'industrie touristique, la semaine de relâche scolaire 2006 s'est déroulée sur deux semaines au lieu d'une seule. Georges Vacher énonce les démarches d'évaluation effectuées auprès des membres du CQIT et conclut que l'organisme pourra se prononcer seulement s'il procède à une évaluation sur plus d'un an, et ce, à partir d'indicateurs précis. Les membres soulignent que l'étalement des saisons met en exergue les problèmes de main-d'œuvre.</p> <p><b>Page 4 Registre des lobbyistes</b> Le Conseil des partenaires de l'industrie touristique est un comité consultatif créé par la ministre du Tourisme. Celle-ci nomme les membres, précise le mandat et détermine l'ordre du jour de chacune des rencontres. Elle assume, en tout temps, le plein contrôle et la pleine responsabilité des questions soumises à l'avis du Conseil. Ceci étant, les membres qui siègent au sein du Conseil n'ont pas à s'inscrire au Registre des lobbyistes, parce qu'ils sont membres du Conseil. Par contre, si dans le cadre de ses fonctions d'entreprise, une personne interagit pour influencer des décisions gouvernementales, elle doit s'inscrire au Registre des lobbyistes.</p> <p><b>Page 7 Bilan des activités touristiques structurantes en région</b> La ministre signale d'emblée que le bilan est un « très bel exemple de ce que nous accomplissons ensemble! ». En mars 2006, il y a un peu moins d'un an, le volet « Aide financière aux activités structurantes en région », doté d'une enveloppe de 5 M\$, était annoncé. Depuis, 34 projets structurants ont été retenus. Un des éléments clés pour que le Ministère soutienne un projet est l'appui des intervenants régionaux, donc non seulement la mise de fonds minimale de 20 % du promoteur, mais l'appui technique et financier de l'ATR, du CLLD, de la CRÉ et des autres partenaires. L'effet multiplicateur de l'investissement se situe à 15 fois l'aide financière accordée par le Ministère.</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Echéance
Suivis (suite)	<p>Page 9 <b>Bâtir une Stratégie nationale en matière de tourisme, Cadre pour une collaboration fédérale-provinciale-territoriale</b></p> <p>Comme convenu, le document a été transmis à tous les membres du conseil (lettre du 15 janvier 2007).</p> <p>Page 10 <b>Rapport de CD Howe sur la valorisation de l'industrie touristique</b></p> <p>Charles Lapointe a attiré l'attention du conseil sur la sortie (prévue en mars-avril 2007) du rapport précité. Il informera le conseil lorsque le document sera disponible.</p> <p>Page 10 <b>Bilan de Destination Québec 2007 (Paris, 17 et 18 janvier 2007)</b></p> <p>Cinquante-sept (57) représentants québécois ont participé à cette activité. Les exposants ont pu échanger avec 180 visiteurs.</p> <p>Les marchés Allemagne, Royaume-Uni et France ont été présentés ainsi que des conférences (« les relations avec la presse », « Les pratiques et Vacances de luxe », « La clientèle de voyages de motivation et de tourisme d'affaires », « Le tourisme de groupes » et « L'impact et les enjeux du tourisme en ligne ». De plus, des outils ont été remis : un manuel de ventes qui présente le marché français, ses tendances et son importance pour le Québec ainsi qu'une étude du marché allemand.</p> <p>Plusieurs membres du conseil félicitent l'équipe de Suzanne Chassé pour l'organisation et le déroulement de ce salon. La réalisation d'une évaluation temps/coût est proposée, les coûts comprendront ceux des entreprises. De plus, une attention particulière devrait être portée dans le choix des dates pour éviter la proximité avec d'autres déplacements internationaux. Les membres soulignent que ce salon rapporte; des contrats se signent ou se concluent ultérieurement. Cette opération devrait être renouvelée.</p> <p>Page 12 <b>Démarche de partenariat promotionnel pour les marchés hors Québec</b></p> <p>Le document « Appel de proposition de partenariat promotionnel sur les marchés hors Québec » a été remis séance tenante ainsi que la « Grille d'admissibilité d'un projet » et la « Grille d'analyse d'un projet ». Vingt-trois projets ont été acceptés. Les rencontres conjointes MTO – promoteurs devraient être terminées pour le 24 février 2007.</p>	<p>Informé le Conseil</p>	<p>Charles Lapointe</p>	<p>En temps et lieu</p>

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007**

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>4</b> <b>Projet de plan d'action 2007-2010 de la Politique touristique du Québec - État d'avancement</b></p>	<p>La ministre du Tourisme invite Jean-Pierre Bastien, sous-ministre adjoint au développement touristique et au partenariat, à dresser un portrait de l'état d'avancement des travaux d'élaboration du projet de plan d'action 2007-2010 de la Politique touristique du Québec.</p> <p>Deux documents de support ont été remis séance tenante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une nouvelle version du napperon qui s'appelle maintenant « Projet de plan d'action 2007-2010 de la Politique touristique du Québec (édition 2007) - version 30 janvier 2007 » :</li> <li>• trois sections du prototype de ce futur plan d'action : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Table des matières,</li> <li>○ Section 3 : « Mettre en œuvre la Politique touristique du Québec grâce au nouveau partenariat industrie-gouvernement »,</li> <li>○ Section 5.1. : « Améliorer l'apport de la connaissance et de la recherche à la prise de décisions ».</li> </ul> </li> </ul> <p>Jean-Pierre Bastien aborde d'abord les étapes de réalisation du plan d'action :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le 5 décembre 2006, le conseil a recommandé que les « nouvelles initiatives » présentées dans le canevas de plan d'action deviennent des actions de mise en œuvre de cette politique et les trois domaines d'intervention prioritaires pour 2007-2008 ont été maintenus soit, le développement de l'offre, les ressources humaines et Accès et transport.</li> <li>2. Le conseil a alors demandé que des exemples de partenariat industrie-gouvernement lui soient présentés. Pour identifier les partenariats déjà existants ainsi qu'en proposer de nouveaux, des cadres du Ministère ont été rencontrés.</li> <li>3. Le prototype du projet de plan d'action est présenté pour vérifier si la formule convient.</li> <li>4. Dès qu'une première version du projet de plan d'action aura été complétée et approuvée, elle sera transmise aux membres du Conseil pour commentaires.</li> <li>5. Les membres du conseil feront part de leurs commentaires, par écrit, au secrétaire du conseil, et ce, à une date qui sera identifiée.</li> <li>6. Le secrétaire veillera à l'intégration de commentaires des membres</li> <li>7. La ministre soumettra le projet de plan d'action pour un dernier avis du conseil lors de la rencontre du 3 avril 2007.</li> </ol>	<p>Transmettre aux membres  Commenter et transmettre  Modifier le texte</p>	<p>Ministère  Membres  Ministère</p>	<p>Rapidement  Rapidement  Rapidement</p>

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p><b>Projet de plan d'action (suite)</b></p>	<p>8. Le Plan d'action suivra les étapes d'édition (notamment la révision linguistique, le graphisme, et l'impression).</p> <p>9. Le Plan d'action devrait être déposé aux Assises annuelles de l'industrie touristique, le 4 mai 2007.</p> <p>La nouvelle version du napperon est présentée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'action comprend les actions qui seront mises de l'avant entre les années financières 2006-2007 et 2009-2010. Il s'agit toutefois de l'édition 2007 puisqu'une mise à jour annuelle sera effectuée. Ainsi les éditions 2008 et 2009 seront remises aux Assises annuelles de ces mêmes années.</li> <li>• Le Ministère souhaite que les outils développés soient flexibles.</li> <li>• Certaines mesures et certaines actions ont été ventilées, par exemple, la mesure 5 pour laquelle les actions 5.1. à 5.5. ont été identifiées.</li> </ul> <p>Les membres du conseil ouvrent une parenthèse sur le processus d'élaboration des <b>futurs plans intégrés de développement et de promotion par expériences touristiques</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les plans par expériences feront l'objet d'une consultation les 23 février et 1<sup>er</sup> mars 2007.</li> <li>• Considérant, d'une part, l'importance de ces plans, pierres angulaires de la mise en marché pour plusieurs années, et bases des futurs plans de promotion par marchés hors Québec (Action 21.2) et, d'autre part, la nécessaire convergence des investissements des Offices et des ATR en fonction des choix établis, les membres demandent que le conseil donne un avis à la ministre avant son acceptation des plans.</li> <li>• L'absence de macro stratégie est soulignée et il est alors convenu que les quatre expériences devront être uniformisées. Les membres demandent que le libellé des plans par expériences comprenne l'argumentaire des décisions. Il est suggéré que les choix devraient s'appuyer sur les évaluations des campagnes promotionnelles.</li> </ul> <p>La ministre accepte le processus suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. À la suite des deux jours de consultation, présenter les plans modifiés au Comité marketing (la prochaine réunion, prévue le 21 juin 2007, devra être devancée).</li> <li>2. Présenter les plans par expériences au Conseil des partenaires de l'industrie touristique le 3 avril 2007.</li> <li>3. Elle approuvera les plans ultérieurement.</li> </ol>			<p>Prochaine rencontre</p>

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Relevances
<p><b>Projet de plan d'action (suite)</b></p>	<p><b>Retour au projet de plan d'action de la Politique touristique du Québec</b></p> <p>Jean-Pierre Bastien revient sur la nouvelle version du napperon en faisant remarquer deux ajouts importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions ont été séparées en deux catégories: « les actions en cours de réalisation en 2007-2008 » et « les actions en planification ». Le plan d'action, un outil souple, reflètera notre capacité de réalisation en fonction des contextes budgétaires connus. Les actions en planification en 2007-2008 pourront être dans la section « en réalisation » dans l'édition suivante du plan, si un partenariat industrie-gouvernement a été identifié, si les ressources humaines et budgétaires sont disponibles et si l'action est priorisée.</li> <li>• Pour chacun des domaines d'intervention, un comité conjoint industrie-gouvernement ferait des recommandations au Ministère. Ces comités suivraient l'implantation des actions, identifieraient le montage financier pour les actions en planification et feraient des propositions de nouvelles actions pour la mise à jour du plan d'action. Ces comités permettront entre autres d'améliorer la collaboration entre tous et donc d'éviter les silos traditionnels.</li> </ul> <p>Deux comités existent déjà :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le Comité provincial des lieux d'accueil (présidé par Nicole Desrochers, MTO)</li> <li>○ le Comité Marketing (présidé par Suzanne Chassé, MTO)</li> </ul> <p>Trois comités seraient créés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le Comité Connaissance et recherche en tourisme</li> <li>○ le Comité Accès et transport</li> <li>○ le Comité Développement de l'offre</li> </ul> <p>Autres comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le Comité de coordination de la <i>Démarche Qualité Tourisme</i> (action 8.3. du plan d'action)</li> <li>○ le Comité Ressources humaines – en évaluation</li> </ul> <p>Pour chacun des nouveaux comités, le secrétariat serait assumé par un professionnel du Ministère et la présidence par un membre de l'industrie, membre du Conseil ou pas. Ces comités conjoints seraient tous sous l'égide du Ministère. Leurs recommandations pour la mise à jour annuelle du plan d'action de la Politique touristique seraient transmises à la Direction générale du développement. Le Conseil des partenaires de l'industrie touristique donnerait un avis sur les projets du plan d'action (éditions 2008 et 2009).</p>			

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
Projet de plan d'action (suite)	<p>Jocelyn Carrier souligne que l'action R7 (Développer un nouveau partenariat pour améliorer les indicateurs de performance de l'activité touristique) aurait pu être prioritaire. Il note toutefois que ce nouveau partenariat fera l'objet de discussion au Comité Connaissance et Recherche en tourisme. La ministre conclut que le budget de cette année ne permet pas de financer cette action.</p> <p>Le prototype du projet de plan d'action est présenté.</p> <p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier rappelle que le Conseil des ministres a demandé le dépôt d'un plan d'action de la mise en œuvre de la Politique touristique. Ce plan doit s'appuyer sur le « nouveau partenariat industrie-gouvernement ». Ainsi, elle transmettra personnellement le projet de plan d'action à chacun des membres en insistant sur la nécessité de renforcer la participation de l'industrie.</p> <p>Les membres expriment leur accord sur la division des actions ainsi que sur la création des comités. Ils soulignent « que beaucoup de travail a été accompli ».</p> <p>Georges Vacher propose d'organiser une rencontre du CQIT élargi, la présentation du projet de plan d'action à l'industrie suscitera l'augmentation de la participation de l'industrie. La rencontre aura lieu le 21 février.</p>	Organiser une rencontre	CQIT	21 février 2007 (14 h)
5 Signalétique - Information par le ministère des Transports du Québec	<p>La ministre invite Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe à la direction générale des infrastructures et des technologies au ministère des Transports du Québec (MTQ), à présenter le Programme de rénovation de la signalisation de destination.</p> <p>Le MTQ procède actuellement à cette rénovation en concertation avec les milieux locaux (municipalités et MRC). Une période de trois ans a été identifiée pour effectuer l'ensemble des modifications. Il n'y aura qu'une seule intervention par panneau vert. Les modifications de la signalisation sont apportées graduellement lorsque le MTQ reçoit les résolutions municipales confirmant le nom des villes, l'harmonisation des noms de rue, l'acheminement vers le centre-ville désigné et leur engagement de compléter la signalisation sur leur territoire.</p> <p>Deux éléments principaux émergent de la discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilité des membres et du MTQ à une meilleure cohabitation des panneaux directionnels et des panneaux publicitaires;</li> <li>• la préoccupation d'activer cette rénovation.</li> </ul> <p>Deux précisions sont apportées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour la carte routière du Québec, les noms des anciennes municipalités sont inscrits entre parenthèses après le nom de la nouvelle ville ou municipalité;</li> <li>• la signalisation doit respecter la Charte de la langue française.</li> </ul>			

**CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**  
**Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007**

Principaux éléments de discussions		Décisions	Responsable(s)	Echéance
6	<b>Fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec – Information</b>	La ministre rappelle les efforts consentis par le gouvernement du Québec et par le Ministère. Des représentants de ce dernier siègent au Comité interministériel du gouvernement du Québec, au Comité de travail conjoint de l'Office du tourisme de Québec et au Comité de l'accueil.		
7	<b>Tenue des Assises annuelles - Édition 2007</b>	Louise Pagé signale que le Ministère et le Conseil québécois de l'industrie touristique (CQIT) se sont entendus pour la réalisation des Assises annuelles du tourisme. Un protocole d'entente, à la satisfaction des deux parties, a été rédigé. À l'instar de l'entente survenue avec ATR associées du Québec pour la tenue des Grands Prix, ce protocole sera appliqué au cours des trois prochaines années. Le contenu des Assises sera discuté le 1 <sup>er</sup> février 2007.		
8	<b>Grands Prix du tourisme québécois 2007 - Information</b>	Le Gala national des Grands Prix du tourisme québécois (GPT) aura lieu le 4 mai 2007. Toutes les ATR, à l'exception de trois qui ont obtenu un délai, ont fait part des dates de la tenue des Grands Prix régionaux et cela, comme prévu avant le 26 janvier 2007. La composition du jury national sera identifiée pour le 15 mars 2007. Jocelyn Carrier souligne la « très bonne collaboration du cabinet et de l'équipe ministérielle ». De plus, la formule du comité directeur est excellente. Louise Pagé corrobore.  La ministre, M <sup>me</sup> Françoise Gauthier, a reçu le calendrier des galas régionaux. Sa présence est souhaitée, mais plusieurs événements ont lieu les mêmes journées. Jocelyn Carrier confirme que 19 dates sont actuellement définitives. Le ou la ministre responsable de la région pourrait être présent.		
9	<b>Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes - Information</b>	Trois documents ont été transmis aux membres : 2 communiqués émis le 17 décembre 2006 et la table des matières de « Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». Le document complet peut être obtenu sur le site du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine ( <a href="http://www.mfacf.gouv.qc.ca">www.mfacf.gouv.qc.ca</a> ).  Il s'agit d'une politique gouvernementale par laquelle l'ensemble des ministères, dont le ministère du Tourisme, est interpellé. Elle comprend six orientations : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Pour la promotion de modèles et de comportements égalitaires</li> <li>• Vers l'égalité économique entre les femmes et les hommes</li> <li>• Vers une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles</li> <li>• Pour des approches en santé adaptées aux spécificités de chaque sexe</li> <li>• Pour le respect de l'intégrité des femmes et leur sécurité dans tous les milieux de vie</li> <li>• Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles ».</li> </ul> Au cours des prochaines semaines, les partenaires de l'industrie seront sollicités. La ministre souligne l'importance de ce dossier. Si l'égalité juridique entre les femmes et les hommes est acquise, il faut travailler sur l'égalité de fait.		

CONSEIL DES PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE  
Compte rendu de la rencontre régulière du 1<sup>er</sup> février 2007

Sujets	Principaux éléments de discussions	Décisions	Responsable(s)	Échéance
<p>10 Divers</p>	<p><b>Composition du Conseil des partenaires de l'industrie touristique</b>            Six membres avaient des mandats de deux ans (résultant d'un tirage au sort). Ainsi, Jocelyn Carrier, Olivier Desilets, Romain Girard, Pierre Labrie, Normand Legault et Louise Nadeau terminent leur mandat en juin 2007. Ils seront conviés à la rencontre du 3 avril 2007.</p> <p><b>Centre mondial d'excellence sur les destinations touristiques</b>            La ministre effectue une brève présentation puis elle rappelle la conférence de presse du 20 février 2007 et son invitation aux membres du conseil. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) se réunit le 8 mars 2007 à Madrid. C'est à ce moment que le lieu de la rencontre de 2008 sera déterminé, Montréal et Québec sont en piste!</p> <p><b>Consultation prébudgétaire</b>            Le ministre des Finances, Michel Audet, effectuée, jusqu'au 19 février 2007, une consultation prébudgétaire en ligne (<a href="http://www.finances.gouv.qc.ca">www.finances.gouv.qc.ca</a>). Les membres sont invités à consulter le communiqué de presse « La prospérité des régions : l'axe majeur des consultations prébudgétaires » (émis le 29 janvier 2007) et le document « Des régions plus prospères, consultations prébudgétaires 2007-2008 ».</p> <p><b>Félicitations à deux membres du conseil dont les activités ont été relevées dans les médias</b>            La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, félicite Charles Desourdy pour son investissement 2006-2007 de 7 M\$ à Ski Bromont et Nicole O'Bomsawin, récemment nommée à la permanence de la Coopérative de solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du Lac Saint-Pierre, reçoit aussi des félicitations.</p> <p><b>Départ de Jean-Pierre Bastien</b>            Jean-Pierre Bastien qui quitte le ministère du Tourisme pour œuvrer au Curateur public du Québec s'adresse au Conseil.</p>	<p>Informers les membres</p> <p>Envoyer adresse Internet</p>	<p>Ministère</p>	<p>Dès que possible</p>
<p><b>Conclusion</b></p>	<p>La ministre, M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, et Romain Girard concluent la rencontre et remercient les membres.</p>			

Question **12**

État d'avancement de la Stratégie pancanadienne du tourisme et réunions du Conseil canadien des ministres du Tourisme et copie des échanges de correspondance avec le fédéral à cet effet. Fournir une copie du plan d'action qui devait être validé par le comité directeur des sous-ministres FPT et les résultats de la consultation faite auprès de l'industrie québécoise. Indiquer le nombre de rencontre du groupe de travail en précisant la date et les sujets abordés.

Réponse :

Coprésidée par l'honorable Maxime Bernier, ministre d'Industrie Canada et par M<sup>me</sup> Françoise Gauthier, ministre du Tourisme, une réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres du Tourisme s'est déroulée les 3 et 4 décembre 2006 à Gatineau.

Les ministres ont convenu d'orientations. Ainsi, le document « Bâtir une Stratégie nationale en matière de tourisme, cadre pour une collaboration fédérale-provinciale-territoriale » fut rendu public le 4 décembre 2006 (voir [strategis.ic.gc.ca](http://strategis.ic.gc.ca) et [www.scics.gc.ca](http://www.scics.gc.ca)).

Les ministres décidaient également de mettre en place un comité de hauts fonctionnaires chargés de développer un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie et d'aborder notamment la question du financement des interventions.

De plus, lors de cette réunion, le Québec a cédé la coprésidence des réunions fédérale-provinciale-territoriale des ministres du Tourisme à l'Ontario.

**Réunions FPT en tourisme (2006-2007)  
des ministres, du Comité directeur des sous-ministres et du Groupe de travail**

Date	Comité directeur des sous-ministres et Groupe de travail	Réunions FPT des ministres	Objectifs de la rencontre
12 juillet 2006	Comité directeur – Téléconférence		Conclure une entente au niveau administratif sur le projet de stratégie.  Commencer l'élaboration d'un plan d'action.
21 novembre 2006	Comité directeur – Téléconférence		Établir l'ordre du jour de la réunion des ministres.
3 et 4 décembre 2006		Réunion à Gatineau	Adopter et lancer la stratégie nationale.  Convenir des modalités d'élaboration du plan d'action de celle-ci.
24 janvier 2007	Comité directeur – Téléconférence		Discuter des priorités de mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de tourisme.  Identifier les sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre des ministres FPT du Tourisme.
21 mars 2007	Groupe de travail – Téléconférence		Aborder plusieurs sujets, dont les priorités d'action de la Stratégie nationale en matière de tourisme.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Question 13

Nombre de visiteurs au Québec en 2005 et en 2006 et ventilation par région. Comparaison (en pourcentage) avec l'année précédente.

Réponse :

Il est à noter qu'en raison de la mise en place en 2005 de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC) de Statistique Canada, qui succède à l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC), les données de 2005 et 2006 ne sont pas encore disponibles par région touristique québécoise. Les résultats les plus récents sont ceux de 2004.

Volume de visiteurs au Québec, par région - 2004 (en visites-régions)

	Touristes		Excursionnistes		Visiteurs	
	000	%	000	%	000	%
01 Îles-de-la-Madeleine	75	0,2	7	0,0	81	0,1
02 Gaspésie	856	2,8	269	1,0	1 125	2,0
03 Bas-Saint-Laurent	1 095	3,5	814	3,1	1 910	3,4
04 Région de Québec	5 288	17,1	3 603	13,8	8 891	15,6
05 Charlevoix	670	2,2	274	1,1	944	1,7
06 Chaudière-Appalaches	1 287	4,2	1 150	4,4	2 436	4,3
07 Mauricie	1 512	4,9	1 654	6,3	3 166	5,6
08 Cantons-de-l'Est	2 366	7,6	3 325	12,8	5 692	10,0
09 Montérégie	1 501	4,8	2 379	9,1	3 880	6,8
10 Lanaudière	1 340	4,3	1 328	5,1	2 668	4,7
11 Laurentides	2 927	9,5	1 912	7,3	4 840	8,5
12 Montréal	6 478	20,9	4 724	18,1	11 203	19,7
13 Outaouais	1 422	4,6	1 034	4,0	2 455	4,3
14 Abitibi-Témiscamingue	646	2,1	838	3,2	1 483	2,6
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 274	4,1	649	2,5	1 922	3,4
16 Manicouagan	460	1,5	161	0,6	621	1,1
17 Duplessis	149	0,5	13	0,1	163	0,3
18 Nord-du-Québec	25	0,1	2	0,0	26	0,0
19 Laval	179	0,6	310	1,2	488	0,9
20 Centre-du-Québec	816	2,6	1 016	3,9	1 831	3,2
Non précisé	577	1,9	588	2,3	1 165	2,0
<b>Total</b>	<b>30 941</b>	<b>100,0</b>	<b>26 048</b>	<b>100,0</b>	<b>56 989</b>	<b>100,0</b>
<b>Estimations pour 2005</b>	<b>n.d.</b>		<b>n.d.</b>		<b>n.d.</b>	
<b>Variation 2005/2004</b>	<b>n.d.</b>		<b>n.d.</b>		<b>n.d.</b>	

n.d. Données non disponibles

Définitions

**Touriste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

**Excursionniste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

**Visiteur** : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

**Visites-régions ou visites-province** : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

Question 14

Nombre de visiteurs au Québec en 2005 et en 2006 provenant de l'extérieur du Québec. Préciser la provenance des visiteurs. Indiquer s'il y a une hausse ou une baisse comparativement à l'année précédente.

Réponse :

Il est à noter que les données de 2006 sur les visiteurs ne sont pas encore disponibles.

Question 14

Nombre de visiteurs provenant de l'extérieur du Québec en 2005

	Canadiens des autres provinces <sup>1</sup>	Américains	Autres pays	Total <sup>1</sup>
Volume (en visites-province)	000	000	000	000
Touristes	3 599	2 196	1 062	6 857
Excursionnistes	n.d.	1 197	100	n.d.
<b>Nombre total de visiteurs</b>	n.d.	3 393	1 162	n.d.

<sup>1</sup> Estimations

n.d. Données non disponibles

Estimations du nombre de touristes provenant de l'extérieur du Québec en 2006

	Canadiens des autres provinces	Américains	Autres pays	Total
Volume (en visites-province)	000	000	000	000
Touristes	3 679	2 113	1 109	6 901
Excursionnistes	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
<b>Nombre total de visiteurs</b>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

n.d. Données non disponibles

Variation 2006/2005 du nombre de touristes	2,2%	3,8%	4,2%	1,9%
--	------	------	------	------

Définitions

**Touriste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

**Excursionniste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

**Visiteur** : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

**Visites-régions** ou visites-province : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

Question 15

Recettes touristiques engendrées par l'industrie touristique québécoise en 2006-2007 et ventilation par région. Comparaison avec l'année précédente.

Réponse :

Il est à noter qu'en raison de la mise en place en 2005 de l'Enquête sur les voyages des résidents du Canada (EVRC) de Statistique Canada, qui succède à l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC), les données de 2005 et 2006 ne sont pas encore disponibles par région touristique québécoise. Les résultats les plus récents sont ceux de 2004.

Recettes touristiques du Québec, par région - 2004

	Touristes		Excursionnistes		Recettes touristiques	
	M\$	%	M\$	%	M\$	%
01 Îles-de-la-Madeleine	39	0,6	0	0,0	39	0,5
02 Gaspésie	196	2,8	10	0,9	206	2,5
03 Bas-Saint-Laurent	218	3,1	45	4,0	262	3,2
04 Région de Québec	1 480	21,1	216	19,5	1 696	20,9
05 Charlevoix	154	2,2	13	1,2	167	2,1
06 Chaudière-Appalaches	153	2,2	23	2,1	176	2,2
07 Mauricie	196	2,8	43	3,8	239	2,9
08 Cantons-de-l'Est	327	4,7	114	10,3	441	5,4
09 Montérégie	192	2,7	72	6,5	264	3,2
10 Lanaudière	139	2,0	26	2,4	165	2,0
11 Laurentides	504	7,2	65	5,9	569	7,0
12 Montréal	2 330	33,2	279	25,1	2 609	32,1
13 Outaouais	180	2,6	35	3,1	215	2,6
14 Abitibi-Témiscamingue	111	1,6	55	5,0	166	2,0
15 Saguenay-Lac-Saint-Jean	250	3,6	47	4,3	297	3,7
16 Manicouagan	93	1,3	12	1,1	105	1,3
17 Duplessis	53	0,8	0	0,0	53	0,7
18 Nord-du-Québec	8	0,1	0	0,0	8	0,1
19 Laval	29	0,4	10	0,9	39	0,5
20 Centre-du-Québec	61	0,9	23	2,0	84	1,0
Non précisé	312	4,4	22	2,0	334	4,1
<b>Sous-total</b>	<b>7 023</b>	<b>100,0</b>	<b>1 112</b>	<b>100,0</b>	<b>8 134</b>	<b>100,0</b>
Sommes dépensées dans une région par un de ses résidents en prévision d'un voyage dans une autre région du Québec	207		453		660	
<b>Total des visiteurs</b>	<b>7 230</b>		<b>1 564</b>		<b>8 794</b>	
Sommes dépensées au Québec par un Québécois en prévision d'un voyage à l'extérieur du Québec					956	
<b>Recettes totales</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>9 750</b>	
<b>Estimations pour 2005</b>	<b>7 515</b>		<b>1 640</b>		<b>10 189</b>	

Variation 2005/2004	3,9%	4,9%	4,6%
---------------------	------	------	------

Définitions

**Touriste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré plus de 24 heures (une nuit ou plus) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

**Excursionniste** : personne ayant réalisé un voyage d'au moins 80 km, dont le séjour a duré moins de 24 heures et qui n'a pas utilisé d'hébergement commercial ou privé.

**Visiteur** : terme qui englobe à la fois les touristes et les excursionnistes.

**Visites-régions ou visites-province** : unités attribuées au lieu de destination dans le cas de voyages de moins de 24 heures, ou réparties en fonction du nombre de nuits passées soit dans des régions touristiques, soit au Québec, dans le cas des voyages d'une nuitée ou plus. Le nombre de visites-régions est supérieur à celui des visites-province parce qu'un même visiteur peut visiter plusieurs régions au cours d'un même voyage.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Dépenses de promotion touristique en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008, préciser :

Question **16**

- a. au Québec;
  - b. au Canada;
  - c. aux États-unis;
  - d. marchés outre-mer;
- méthodes utilisées pour chacune de ces régions (TV, radio, journaux, etc.).

Réponse :

Dépenses de promotion pour l'exercice 2006-2007 (excluant les revenus de partenariat et les dépenses liées aux activités de commercialisation):

Marché	2006-2007	Méthodes utilisées
Au Québec	182 324 \$	Impression d'affiches, de bannières, campagne images vidéo, service audiovisuel, canal évason et internet.
Au Canada	1 451 718 \$	Graphisme, impression brochures, campagne Internet, encartage, journaux, campagne cinéma.
Aux États-Unis	5 188 146 \$	Encartage, journaux, affichage, radio, magazines, impression de brochure, super navettes, études et internet.
Au Mexique	679 379 \$	Vidéo, publicité, campagnes avec grossistes et sur internet.
Marchés outre-mer	2 270 967 \$	Radio, TV, magazines, affichages, Internet
Multi-Marchés	1 604 844 \$	Internet, outils promotionnels, études, édition et publicité.
Total	11 377 378 \$	

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Crédits affectés à la représentation touristique du Québec à l'étranger par pays en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008, préciser :

Question 17

- a. le nombre de points de service au Québec;
- b. le nombre de personnes y oeuvrant;
- c. les services offerts;
- d. les résultats escomptés.

Réponse :

a. **Le nombre de points de service au Québec :**

Il n'y a aucun point de service au Québec.

Le réseau de représentation internationale comprend **sept bureaux répartis dans six pays**. Le bureau central des opérations hors-Québec du ministère est à Montréal ; tous les coordonnateurs de marché, responsables d'assurer la liaison avec nos bureaux hors-Québec sont basés dans la métropole.

Les dépenses affectées aux bureaux à l'extérieur du Québec, pour la rémunération et le fonctionnement, sont les suivants :

Point de service / représentation	2006-2007
Canada : Toronto	469 183,01 \$
États-Unis : New York	488 049,71 \$
États-Unis: Chicago	203 219,67 \$
France : Paris	893 228,89 \$
Royaume-Uni : Londres	821 479,62 \$
Allemagne : Vlotho	495 952,74 \$
Japon : Tokyo	215 016,22 \$
Total	3 586 129,86 \$

b. **Le nombre de personnes y oeuvrant :**

Le réseau compte 22 employés tous recrutés localement. Chacun de ces bureaux à l'étranger a le soutien d'un coordonnateur de marché en poste à Montréal qui assure le lien entre le Central et ces bureaux.

Par ailleurs, quatre conseillers non-résidents basés à Montréal desservent les marchés suivants : 1) Nouvelle-Angleterre (États-unis), 2) Mexique et Amérique latine, 3) Italie et Espagne, 4) Australie et Chine. Leurs mandats sont les mêmes que pour les conseillers en poste dans les bureaux à l'étranger.

c. **Les mandats et les services offerts :**

**Mandat**

Promouvoir le Québec sur chacun des marchés ou territoires couverts, orienter les stratégies de promotion et de commercialisation du Ministère, sensibiliser le Ministère à tout développement dans leur marché susceptible d'avoir un impact sur ses activités.

**Services offerts:**

**Démarchage, activités de commercialisation et de promotion en territoire, relation de presse et veille touristique**

d. **Les résultats escomptés :**

Assurer au Québec une visibilité sur le plan international pour faire en sorte que les touristes étrangers choisissent le Québec comme destination de vacances.

Les résultats attendus sont :

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Question **18**

Ventilation détaillée des sommes composant le Fonds de partenariat touristique en 2006-2007 et inclure le dernier état financier disponible du Fonds.

Réponse :

Description	Montant k\$
• Crédits alloués	62 622,8
• Montant provenant de la taxe de vente du Québec	22 500,0
• Taxe sur l'hébergement	35 256,9
• Revenus de commercialisation et de partenariat	5 239,4

Les états financiers du Fonds de partenariat touristique seront disponibles à compter du 29 juin 2007.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Pour 2006-2007, ventilation des revenus qui proviennent de la taxation des forfaits et activités touristiques en précisant :

Question 19

- a. les sommes affectées au Fonds de partenariat;
- b. les sommes virées au Fonds consolidé;
- c. les régions ayant adopté la Loi 76 à ce jour et les sommes versées aux ATR pour 2006-2007.

Réponse :

- a. 22 500 000 \$
- b. Cette question sera répondue par l'Agence du Revenu.
- c.

Régions touristiques – ATR	%	Revenus nets versés aux ATR du 1 <sup>er</sup> avril au 31 décembre 2006 (*)
Manicouagan	0,0	**
Laurentides	5,1	1 458 072
Montérégie	3,7	1 057 808
Abitibi-Témiscamingue	1,6	447 269
Lanaudière	1,1	320 976
Bas-Saint-Laurent	2,3	649 540
Mauricie	2,6	730 615
Centre-du-Québec	1,0	274 264
Gaspésie	2,4	681 732
Chaudière-Appalaches	1,7	480 639
Cantons de l'Est	3,0	856 674
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,4	686 167
Charlevoix	1,7	500 955
Outaouais	3,2	930 274
Québec	13,3	3 798 599
Laval	3,3	953 446
Montréal	51,6	14 731 935
Total	100,0	28 558 965

\*Les revenus de la taxe couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2007, seront versés en juin 2007.

\*\* Adhésion le 1<sup>er</sup> janvier 2007

- Le montant de la question 18 comprend un estimé pour le premier trimestre de 2007. Cependant, il n'était pas possible de faire la ventilation par région.

Question **20**

Budget total prévu pour le Centre d'affaires électroniques et ventilation des dépenses encourues 2006-2007.

Réponse :

Dépenses	2006-2007
Exploitation des solutions - Continuité	3 062 K\$
Amortissements	398 K\$
Déploiement - Exploitation	347 K\$
Déploiement - Amortissement	480 K\$
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 287 K\$</b>

Définition des éléments inclus dans les rubriques :

**Exploitation des solutions – Continuité**

Ce poste de dépenses regroupe les coûts nécessaires au maintien, à l'évolution et à l'hébergement des solutions technologiques dans un environnement hautement sécurisé ainsi que les montants payés pour l'acquisition de licences et équipements.

**Amortissements**

Ce poste de dépenses inclut les amortissements des investissements des années antérieures et les amortissements des investissements qualifiés de l'année en cours.

**Déploiement – Exploitation**

Ce poste de dépenses regroupe les coûts nécessaires au maintien, à l'évolution et à l'hébergement des solutions technologiques qui sont spécifiques au déploiement des solutions de BonjourQuébec.com dans les bureaux de renseignement touristique dans les régions. Pour 2007-2008, ce poste est intégré dans le poste «Exploitation des solutions – Continuité » puisque les montants impliqués sont négligeables.

**Déploiement – Amortissement**

Ce poste de dépenses inclut les amortissements des investissements des années antérieures et les amortissements des investissements qualifiés de l'année en cours et qui sont spécifiques au déploiement des solutions de BonjourQuébec.com dans les bureaux de renseignement touristique dans les régions.

Question **21**

Liste des montants versés aux associations touristiques régionales en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008. Fournir une copie du nouveau protocole d'entente signé avec les ATR.

Réponse :

ATR	Montants versés 2006-2007
Abitibi-Témiscamingue	408 063 \$
Bas-Saint-Laurent	416 745 \$
Cantons-de-l'Est	526 719 \$
Centre-du-Québec	364 652 \$
Charlevoix	408 063 \$
Chaudière-Appalaches	408 063 \$
Duplessis	353 076 \$
Gaspésie	422 533 \$
Îles-de-la-Madeleine	329 923 \$
Lanaudière	408 063 \$
Laurentides	555 660 \$
Laval	353 076 \$
Manicouagan	364 652 \$
Mauricie	405 169 \$
Montréal	416 745 \$
Montréal	1 180 778 \$
Outaouais	451 474 \$
Québec	752 456 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	428 321 \$
Baie-James	329 923 \$
Nunavik	285 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>9 569 154 \$</b>

Renseignements particuliers

**Étude des crédits 2007-2008**

---

Question **22**

Sommes allouées en 2006-2007 dans le cadre du programme d'aide financière aux festivals et événements touristiques et prévisions pour 2007-2008. Fournir la liste détaillée des bénéficiaires et les montants reçus et les refus.

---

Réponse :

Voir annexe.

## Aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2006-2007

Événement	Période de l'événement	Montant (en \$)
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue	Octobre (28) au Novembre (2) 2006	35 000 \$
Festival forestier de Senneterre	Juin (29) au Juillet (2) 2006	5 000 \$
Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue	Août (31) au Septembre (3) 2006	5 000 \$
Rodéo du camion	Août 2006 (3 au 6)	20 000 \$
Tour cycliste de l'Abitibi	Juillet 2006 (17 au 23)	10 000 \$
Festi Jazz international de Rimouski	Août (31) au Septembre (3) 2006	50 000 \$
Festival d'automne de Rimouski	Octobre 2006 (5 au 9)	5 000 \$
Festival de la chanson et de l'humour Le Tremplin de Dégelis	Mai (13 au 20) 2007	25 000 \$
Noël Chez nous à Rivière-du-Loup	Novembre 2006 (2 au 5)	20 000 \$
Challenge sur glace Continental - Sherbrooke	Février (23 au 25) 2007	200 000 \$
Classique PIF Vacances Transat	Juin (26) au Juillet (2) 2006	15 000 \$
Festival Orford	Juin (23) au Août (13) 2006	10 000 \$
Fête du chocolat de Bromont	Mai (19 au 27) 2007	5 000 \$
Fête du Lac des Nations	Juillet 2006 (11 au 16)	25 000 \$
Fête des vendanges Magog-Orford	Septembre 2006 (1er au 10)	10 000 \$
Grand Prix ski-doo de Valcourt	Février (16 au 18) 2007	40 000 \$
International de Bromont	Juillet 2006 (19 au 30)	50 000 \$
Symposium des arts de la rue de Danville	Septembre 2006 (1er au 4)	7 000 \$
Traversée internationale du Lac Memphrémagog	Juillet (28) au août (6) 2006	45 000 \$
Festival des fromages de Warwick	Juin 2006 (15 au 18)	15 000 \$
Festival international de musique actuelle de Victoriaville	Mai (17 au 21) 2007	15 000 \$
Grand défi de Victoriaville	Septembre 2006 (8 au 10)	10 000 \$
Mondial des cultures de Drummondville	Juillet 2006 (6 au 16)	100 000 \$
Carrefour mondial de l'accordéon	Août (31) au Septembre (4) 2006	30 000 \$
Festival Promutuel de la relève de Thetford Mines	Août 2006 (17 au 19)	10 000 \$
Festivent	Août 2006 (2 au 6)	50 000 \$
Fêtes et événements culturels de Saint-Jean-Port-Joli (L'International de la sculpture, Fête des chants de marins, les violons d'automne, La Fête de l'hiver)	Juin (23) au Septembre (24) 2006	20 000 \$
L'International de traîneau à chiens de la rivière Daaquam	Janvier (5 au 7) 2007	5 000 \$
Tour de Beauce	Juin 2006 (13 au 18)	50 000 \$
Festival en chanson de Petite-Vallée	Juin (25) au Juillet (2) 2006	100 000 \$
Festival international de Jardins - Jardins de Métis	Juin (24) au Juillet (15) 2006	25 000 \$
Grande Traversée de la Gaspésie	Février (17 au 24) 2007	15 000 \$
Festival international Maximum Blues de Carleton	Août 2006 (2 au 6)	40 000 \$
Concours des Châteaux de sable des Îles	Août 2006 (11 au 13)	7 500 \$
Rendez-vous Aventure 2006	Août (23) au Septembre (8) 2006	25 000 \$
Festival international de Lanaudière	Juillet (8) au Août (6) 2006	200 000 \$

## Aide financière aux festivals et aux événements touristiques 2006-2007

Événement	Dates	Montant (2006-2007)
L'International des Feux Loto-Québec	Juin (19) au Juillet (29) 2006	440 000 \$
Rendez-vous Montréal 2006 (Outgames mondiaux)	Juillet (26) au Août (5) 2006	550 000 \$
Bal de Neige	Février (2 au 18) 2007	8 700 \$
Festival country à Wakefield	Juin 2006 (8 au 11)	6 000 \$
Festival d'été Buckingham en fête	Juillet 2006 (13 au 16)	15 000 \$
Festival d'humour Le Grand Rire de Gatineau-Ottawa	Juin (28) au Juillet (2) 2006	50 000 \$
Festival de montgolfières de Gatineau	Septembre 2006 (1er au 4)	125 000 \$
Les Grands feux du Casino du Lac-Leamy	Juillet (29) au Août 12 2006	50 000 \$
Keskinada Loppet	Février (15 au 18) 2007	5 000 \$
Marathon canadien de ski	Février (10 et 11) 2007	5 000 \$
Merveilles de sable de Gatineau	Juillet 2006 (6 au 10)	6 000 \$
Musiqu'en Nous Petite-Nation / Outaouais	Juin (28) au Juillet (2) 2006	15 000 \$
Carnaval de Québec	Janvier (26) au Février (11) 2007	600 000 \$
Challenge Bell international de Québec	Octobre (28) au Novembre (5) 2006	50 000 \$
Championnat du monde de hockey Halifax-Québec 2008	Mai (1er au 18) 2008	50 000 \$
Circuit international de canot à glace (Course de la Grande traversée Casino de Charlevoix, course en canot du Carnaval Robitussin, course de la Banquise Portneuf Alcoa et course du Grand Défi des glaces)	Janvier (26) au Mars (4) 2007	5 000 \$
Coupe du monde 2008 de l'Association canadienne du hockey récréatif pour adultes (CAHRA)	Mars (30) au Avril (6) 2008	50 000 \$
Coupe du monde Nokia/FIS de surf des neiges	Mars (14 au 18) 2007	30 000 \$
Demi-marathon international de Québec	Mai (7) 2007	20 000 \$
Festival de cinéma des 3 Amériques	Mars (29) au Avril (2) 2006	20 000 \$
Festival d'été international de Québec	Juillet 2006 (6 au 16)	650 000 \$
Festival de la Grosse Bûche de Saint-Raymond	Juillet 2006 (14 au 16)	5 000 \$
Festival international de musiques militaires de Québec	Août 2006 (23 au 27)	30 000 \$
Fêtes de la Nouvelle-France SAQ	Août 2006 (2 au 6)	125 000 \$
Grand Rire - Festival d'humour de Québec	Juin (22) au Juillet (2) 2006	185 000 \$
Grands feux Loto-Québec	Juillet (22) au Août (9) 2006	150 000 \$
Marathon des deux rives SSQ	Août 2006 (25 au 27)	40 000 \$
Tournoi international de hockey pee-wee de Québec	Février (8 au 18) 2007	15 000 \$
Vélirium 2006 - Festival international de vélo de montagne	Juin 2006 (10 au 22)	75 000 \$
Festival Entre ciel et terre au Jardin Scullion	Juin (29) au Septembre (4) 2006	30 000 \$
Festival international des arts de la marionnette ManiganSes	Septembre 2006 (12 au 17)	50 000 \$
Festival international des rythmes du monde de Saguenay	Août 2006 (2 au 6)	80 000 \$
Festival Regard sur le court métrage au Saguenay	Février (7 au 11) 2007	3 000 \$
Festival Saint-Honoré dans l'Vent	Juin 2006 (5 au 11)	20 000 \$
Jonquière en musique	Juin (22) au Juillet (22) 2006	30 000 \$
The Raid World Championship	Septembre 2006 (10 au 16)	40 000 \$
Traversée internationale du Lac-Saint-Jean	Juin 2006 (21 au 30)	65 000 \$

Question **23**

Montant total accordé au programme de soutien au développement et à la promotion touristique en 2006-2007 et prévisions 2007-2008.

---

Réponse :

Pour l'année 2006-2007, voir réponse #24

Renseignements particuliers

**Étude des crédits 2007-2008**

---

Subventions accordées en 2006-2007 en vertu du programme de soutien au développement et à la promotion touristiques, préciser par région :

Question **24**

- a. liste des bénéficiaires;
- b. brève description des projets;
- c. montage financier

---

Réponse :

Engagements PSDPT inscrits en 2006-2007

• PSDPT – Festival & événements :	12 166 000,00 \$
• PSDPT – Action, promotion/commercialisation :	34 300,00 \$
• PSDPT – Structure de concertation :	517 000,00 \$
• PSDPT – Études & Sondage :	74 681,66 \$
<b>Total PSDPT :</b>	<b>12 791 981,66 \$</b>

---

Question **25**

Copie des études, scénarios et/ou analyses concernant la régionalisation, la décentralisation et la déconcentration des effectifs et programmes de Tourisme Québec réalisés par le Ministère.

---

Réponse :

Le ministère participe à la décentralisation vers les régions par l'entremise des ATR.

Question **26**

Concernant les ententes spécifiques dans les régions ressources, indiquer les sommes engagées en 2006-2007. Ventiler les montants par région. Prévision pour 2007-2008.

Réponse :

**Ententes spécifiques - Régions Ressources et Régions Centrales  
Versements 2006-2007**

**Régions ressources**

Région touristique	Versements 2006-2007
Abitibi-Témiscamingue	171 567 \$
Bas Saint-Laurent	93 898 \$
Îles-de-la-Madeleine	121 110 \$
Côte-Nord	149 122 \$
Mauricie	224 290 \$
Baie-James	80 790 \$
Nunavik	331 569 \$
Cris	74 085 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	157 070 \$
Gaspésie	103 948 \$

**Régions centrales**

Région touristique	Versements 2006-2007
Charlevoix	56 606 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Cantons-de-l'Est	267 058 \$

Question **27**

Bilan des ententes spécifiques en tourisme. Préciser le nombre d'entreprises aidées, investissement gouvernemental, investissement total, etc.

Réponse :

**Programme Régions Ressources**

Entreprises aidées : 386

Investissement total : 115 097 165,00 \$

Subvention gouvernementale prévue : 24 200 000,00 \$

Montants versés de 2002 à 2006 : 21 835 864,00 \$

**Programme Régions Centrales**

Entreprises aidées : 36

Investissement total : 10 465 743 \$

Subvention gouvernementale prévue : 1 950 000 \$

Montants versés de 2002 à 2006 : 1 508 940 \$

Question **28**

Liste des manifestations touristiques qui ont reçu une aide financière du ministère en 2006-2007. Indiquer le montant de la subvention et le programme.

---

Réponse :

Vous référer à la question 22, car les manifestations touristiques sont synonymes de festivals et événements.

Question **29**

Sommes engagées en 2006-2007 pour le programme d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région et prévisions pour 2007-2008. Inclure les critères et normes du programme.

Réponse :

L'ensemble de l'enveloppe dédiée de 5 M\$ a été utilisé pour le volet d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région.

Le MTO a reçu un total de 166 demandes d'aide dans le cadre de ce volet. Sur celles-ci, 38 projets ont été soutenus dans 15 régions touristiques du Québec.

Sommes versées en 2006-2007 : 1 574 318 \$

Sommes prévues en 2007-2008 : 3 405 082 \$

Voir document joint pour la description et les critères d'analyse du volet d'aide financière aux activités structurantes en région. Le volet d'aide a été géré en fonction des normes du Programme de soutien au développement et à la promotion touristiques.

## Aide financière aux activités touristiques structurantes en région

---

- [Objectifs poursuivis](#)
- [Critères d'admissibilité](#)
- [Modalités de gestion](#)
- [Comment effectuer une demande](#)

### Objectifs poursuivis

Sous réserve des fonds disponibles, l'aide financière aux activités touristiques structurantes en région permet de soutenir des projets qui sont conformes à la Politique touristique du Québec et qui ont un caractère structurant pour le développement du produit touristique québécois. Les projets retenus sont ceux qui contribuent à ce que le tourisme devienne, durant toute l'année, une source de richesses économique, sociale et culturelle pour toutes les régions du Québec, et ce, dans le respect des principes du développement durable.

### Critères d'admissibilité

#### A. Projets admissibles

Le projet doit :

- être conforme aux objectifs de la [Politique touristique du Québec](#);
- contribuer au positionnement du Québec comme destination touristique pour les voyages d'agrément et d'affaires;
- contribuer à la création de conditions favorables à l'émergence et à la commercialisation de produits, de services et de destinations touristiques du Québec;
- contribuer à rehausser le nombre, la qualité et la notoriété des produits, des services, des attraits touristiques et des destinations touristiques du Québec;
- démarrer dans les 12 mois suivant son acceptation.

Il peut s'agir d'un projet d'implantation, d'expansion ou encore de modernisation d'un produit touristique existant.

#### B. Clientèles admissibles

Les clientèles qui peuvent obtenir du soutien financier sont :

- les entreprises privées, les organismes légalement constitués à but lucratif ou non et incorporés;
- les entreprises publiques, telles les corporations municipales ou autochtones;
- tout regroupement des clientèles susmentionnées.

### Modalités de gestion

#### A. Nature de l'aide financière et des coûts admissibles

Vous devez remplir et retourner le formulaire de demande d'aide financière aux activités touristiques structurantes en région, accompagné des documents exigés à la section 5 du formulaire à :

Ministère du Tourisme  
Direction du partenariat et de l'intervention régionale  
900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 400  
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : (418) 643-5959  
Sans frais : 1 800 482-2433  
Télécopieur : (418) 643-0549  
Courriel : [activites.touristiques@tourisme.gouv.qc.ca](mailto:activites.touristiques@tourisme.gouv.qc.ca)

Téléchargez Adobe Reader gratuitement.

-->

---

Pour information et réservations



Dernière mise à jour : le 22 mai 2007

Vous avez des suggestions ou des commentaires? Écrivez  à l'édimestre.  
Politique de confidentialité | Réalisation du site et références photos

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007

Question **30**

État de situation de la stratégie marketing du Québec sur le plan international. Sommes engagées en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008.

Réponse :

**A) CAMPAGNES PROMOTIONNELLES**

En 2006-2007 les activités de publicité et de promotion ont totalement intégré l'image de marque du Québec touristique en s'appuyant sur la stratégie « Québec, fournisseur d'émotions depuis 1534 » dans le cadre des quatre grands regroupements d'expériences :

- « Le Québec des grandes villes »
- « Le Québec de la villégiature »
- « Le Québec du Saint-Laurent »
- « Le Québec de la grande nature »

Les activités publicitaires, promotionnelle et Internet sur les différents marchés ont nécessité des investissements de 11 377, 378 \$.

**Activités 2006-2007**

Intra Québec

- À l'été 2006 et l'hiver 2007, nous avons ciblé certaines minorités culturelles de Montréal les invitant à visiter les régions du Québec.
- Participation à un salon consommateurs (J'aime l'hiver) et production de pièces publicitaires associées à certains festivals et événements majeurs.

États-Unis – été 2006

- Encartage brochures dans les grands quotidiens du Nord-Est des États-Unis
- Campagne publicitaire dans les magazines spécialisés
- Campagne TV et radio dans des marchés ciblés
- Affichage sur les navettes d'aéroports de New York, Newark et Boston

États-Unis – hiver 2006-2007

- Encartage de brochures dans les grands quotidiens
- Encartage de brochures dans les magazines
- Campagne publicitaire imprimée dans les magazines spécialisés
- Affichage sur les navettes d'aéroports de New York

Ontario – été 2006

- Campagne TV appuyée d'une campagne dans des magazines spécialisés
- Encartage de brochure dans les grands quotidiens

Ontario – hiver 2006-2007

- Encartage de brochures dans les grands quotidiens et dans des magazines spécialisés
- Campagne publicitaire dans les magazines spécialisés

France 2006-2007

- Campagne publicitaire de positionnement du Québec comme destination touristique à la TV, dans les quotidiens et les magazines
- Campagne publicitaire tactique en partenariat avec des intervenants québécois et des grossistes français pour vendre l'hiver dans l'Est du Québec (OTQ et 8 ATR)

Europe et autres marchés

- Campagnes de positionnement et campagnes tactiques en Italie, Angleterre et Mexique particulièrement

Question **31**

Sommes engagées et ventilées en 2006-2007 pour le site BonjourQuébec.com et prévision pour 2007-2008.

Réponse :

Pour l'année 2006-2007, une somme de totale de 1 292 178 \$ a été engagée pour le site. De cette somme, 166 000 \$ ont été engagés pour la réalisation de différentes opérations comme la rédaction, la révision et la traduction des contenus dans les cinq langues, l'indexation du site et la production d'une analyse de positionnement.

Une somme de 1 126 178 \$ a été engagée pour les activités promotionnelles du site. Voici les principales activités réalisées :

Campagnes États-unis (été et hiver) :	400 000 \$
Campagnes Ontario (été et hiver)	100 000 \$
Campagnes France (été et hiver)	130 000 \$
Campagnes Royaume-Uni (été et hiver)	150 000 \$
Indexation dans moteurs de recherches	35 000 \$
Achats de mots-clés	75 000 \$
Ententes de partenariats de contenus	155 000 \$
Dossiers divers	81 178 \$

# FONDS D'EXPLOITATION

## Résultats

de l'exercice terminé le 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	19 098	20 000
Installations sportives, tourisme et événements		
Droits d'entrée	4 569	4 756
Loyers	1 690	1 279
Publicité	476	447
Stationnements	2 374	2 312
Souvenirs	594	640
Redevances des concessionnaires	1 001	1 071
Location de locaux commerciaux et de bureaux	1 689	1 596
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	3 824	3 925
Travaux et services facturés à des tiers	2 104	1 326
Autres produits	177	72
	<b>37 596</b>	<b>37 424</b>
<b>Charges</b>		
Traitements		
Employés réguliers	8 896	8 602
Employés à l'événement	2 661	2 634
Charges sociales	1 936	1 813
Cotisations au régime de retraite	490	434
Coûts de cessation d'emploi	105	151
Contrats de services	6 072	5 174
Matériaux et location d'équipement	1 762	1 523
Produits aux fins de revente	287	331
Frais d'énergie		
Fournie à des tiers	3 186	3 132
Autre	4 995	4 735
Taxe d'eau et de services, et assurances	2 254	2 380
Honoraires professionnels	2 152	1 648
Commissions, cachets et droits	319	309
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à court terme	131	156
Intérêts sur la dette à long terme	209	366
Fournitures de bureau, impression et télécommunications	363	340
Publicité	890	854
Créances douteuses	384	230
Autres charges	314	304
Amortissement des immobilisations	4 081	3 717
Amortissement d'une subvention reportée	(1 794)	(1 241)
	<b>39 693</b>	<b>37 592</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant autre élément	(2 097)	(168)
Autre élément		
Coûts engagés relativement à l'incident du 18 janvier 1999	375	429
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(2 472)</b>	<b>(597)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Surplus réservés**  
**Surplus d'opérations**

de l'exercice terminé le 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006						2005
	Réservés						Total
	Développement de nouveaux projets et marchés	Projet nouvelle toiture	Bassinage synchronisé	Signalisation et Mosaiculture	Total	Opérations	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Surplus au début							\$
Affectation aux surplus réservés		2 568	600		3 168	7 065	10 786
Virement aux surplus d'opérations		(890)		414	414	(414)	
Insuffisance des produits par rapport aux charges				(43)	(933)	933	
Solde disponible pour investissement		1 678	600	371	2 649	(2 472)	(597)
						7 761	10 189
Surplus au début	152				152		
Immobilisations							196
Virement aux surplus d'opérations	(38)				(38)	38	
Solde non amorti	114				114		
Surplus à la fin	114	1 678	600	371	2 763	5 150	10 385

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS D'EXPLOITATION

## Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(2 472)	(597)
Éléments hors caisse		
Perte sur la cession d'immobilisations		7
Amortissement des immobilisations	4 081	3 717
Amortissement d'une subvention reportée	(1 794)	(1 241)
Variations d'autres éléments d'actif et de passif (note 5)	22 043	(785)
Rentrées nettes de fonds	21 858	1 101
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acceptations bancaires	(3 989)	8 477
Immobilisations	(13 938)	(6 805)
Cession d'immobilisations		75
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(17 927)	1 747
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursements d'emprunts et sorties nettes de fonds	(3 750)	(3 750)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	181	(902)
Encaisse au début	380	1 282
Encaisse à la fin	561	380

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Bilan**

au 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
<b>ACTIF</b>	\$	\$
Encaisse	561	380
Acceptations bancaires, taux d'intérêt variant entre 4,30 % et 4,34 %	3 989	
Débiteurs	2 874	2 855
Subvention du gouvernement du Québec à recevoir		10 000
Stock	1 061	1 042
Frais payés d'avance	462	464
Immobilisations (note 6)	50 144	40 287
	<b>59 091</b>	<b>55 028</b>
<b>PASSIF</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 043	8 918
Dû au fonds de construction	12	
Subventions reportées (notes 4 et 8)	37 373	28 225
Dettes à long terme (note 9)	3 750	7 500
	<b>51 178</b>	<b>44 643</b>
<b>SURPLUS</b>		
Surplus réservés	2 763	3 320
Surplus d'opérations	5 150	7 065
	<b>7 913</b>	<b>10 385</b>
	<b>59 091</b>	<b>55 028</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# FONDS DE CONSTRUCTION

## Flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Débours pour la construction et sorties nettes de fonds	(590)	(324)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Contributions reçues du Fonds spécial olympique	50 587	72 237
Remboursements nets d'emprunts à long terme	(50 000)	(72 000)
Rentrées nettes de fonds	587	237
<b>Diminution de l'encaisse</b>	(3)	(87)
Encaisse au début	8	95
Encaisse à la fin	5	8

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# FONDS DE CONSTRUCTION

## Bilan

au 31 octobre 2006  
(en milliers de dollars)

	2006	2005
<b>ACTIF</b>	\$	\$
Coût de construction des installations (note 10)	1 476 950	1 476 541
Frais à prendre en charge par le Fonds spécial olympique (note 11)	116 457	116 461
Contributions totales reçues (note 12)	(1 591 388)	(1 540 801)
<b>Autres éléments d'actif</b>	2 019	52 201
Avance au fonds d'exploitation	12	
Encaisse	5	8
	<b>2 036</b>	<b>52 209</b>
<b>PASSIF</b>		
Dette à long terme (note 9)	2 000	52 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	36	205
Intérêts courus		4
	<b>2 036</b>	<b>52 209</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2006

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie des installations olympiques (ci-après la « Régie ») est une corporation mandataire du gouvernement du Québec constituée par une loi adoptée par le gouvernement du Québec, la Loi sur la Régie des installations olympiques.

La Régie est propriétaire de certaines installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux de la XXI<sup>e</sup> Olympiade et a été mandatée pour en parachever la construction et l'aménagement de même que pour les exploiter.

Les revenus de la Régie doivent être affectés d'abord à son exploitation et ensuite au remboursement des emprunts, avances ou autres obligations de la Régie pour l'aménagement des installations olympiques. Dès qu'auront été remboursés ces emprunts et avances et qu'auront été exécutées les obligations précitées, la propriété des installations olympiques reviendra à la Ville de Montréal.

Les opérations de la Régie se regroupent sous quatre principaux volets, soit la location de locaux commerciaux, de bureaux et d'aires de jeu, la production d'événements, le volet touristique et la vocation sociale.

Une partie appréciable du budget d'exploitation de la Régie provient de la vocation sociale, qui comprend l'utilisation des installations sportives par la population et pour l'entraînement des athlètes d'élite.

De plus, la Régie s'engage activement auprès d'organismes du quartier Hochelaga-Maisonneuve et de tout l'est de Montréal.

### 2 - ORGANISME ASSOCIÉ

Le Fonds spécial olympique a été constitué par la Loi constituant un fonds spécial olympique. Ce fonds a été créé en vue de percevoir du ministre du Revenu une partie de la taxe spéciale sur le tabac, le produit de la cession d'actifs immobiliers du fonds de construction de la Régie et, à l'époque, les recettes nettes de Loto-Canada destinées au Québec.

Ce fonds spécial, géré par le ministre des Finances du Québec, est affecté exclusivement au remboursement des emprunts de la Régie, au paiement des intérêts sur ces emprunts ainsi qu'aux coûts de parachèvement des installations olympiques.

### 3 - RÈGLES COMPTABLES

a) Les états financiers ont été établis selon les principales règles comptables suivantes :

#### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Régie doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Régie pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Constatation des produits

La Régie applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Selon cette méthode, les subventions affectées à des charges d'exercice futurs sont reportées et constatées à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées. Les subventions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des installations sportives, tourisme et événements, des stationnements, des souvenirs et des redevances de concessionnaires sont constatés lorsque la livraison a eu lieu et que les services ont été fournis.

Les produits de location de locaux commerciaux et de bureaux sont constatés lorsque les services sont fournis et que l'entente de location est signée par le client.

Les produits tirés du recouvrement du coût de l'énergie ainsi que des travaux et services facturés à des tiers sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Tous ces produits sont également constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

#### Frais du fonds d'exploitation imputés au fonds de construction

Depuis 1997, aucuns frais ne sont imputés au fonds de construction en ce qui concerne tous les frais administratifs, directs et indirects, relatifs au parachèvement des installations.

#### Impôts sur le revenu

Étant une corporation mandataire du gouvernement du Québec, la Régie n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

#### Taxes

La Régie est assujettie à la taxe d'eau et de services, mais n'est cependant pas assujettie aux taxes foncières imposées par la Ville de Montréal.

#### Réclamations

La Régie ne comptabilise les réclamations contre des tiers qu'au moment de leur encaissement.

Les poursuites et les réclamations contre la Régie dont le dénouement est prévisible ont fait l'objet d'une provision.

#### Évaluation du stock

Le stock est évalué au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Amortissement**

Les immobilisations acquises aux fins de l'exploitation sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et la période qui suivent :

Équipement	10 %, 20 % et 33,33 %
Structure et aménagements spécifiques	5 %, 6,67 %, 10 % et 20 %
Aménagements locatifs	Durée du bail du locataire de la Régie pour les locaux
Matériel roulant	6,67 %, 15 %, 20 % et 26,33 %

La subvention reportée est amortie au même rythme que les immobilisations auxquelles elle se rapporte.

- b) Les règles comptables utilisées pour l'établissement des états financiers s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada en ce qui concerne les éléments suivants :

Les contributions reçues ne comprennent pas le coût des intérêts sur la dette à long terme et les emprunts à court terme, ni tout débours additionnel pouvant résulter de la fluctuation du taux de change au moment du remboursement de dettes libellées en devises, qui sont pris en charge directement par le Fonds spécial olympique.

**Coût de construction des installations**

À l'exclusion des terrains où sont érigées les installations olympiques, le coût comprend les coûts de construction, d'administration et de financement et tous les frais d'émission de la dette à long terme engagés depuis le début. Le coût de l'équipement et de l'outillage utilisés lors de la construction fait également partie du coût de construction des installations.

**4 - SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Une subvention, établie sur la base des prévisions budgétaires, a été accordée à la Régie à titre d'assistance financière pour combler le déficit.

**5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

Les variations d'autres éléments d'actif et de passif se détaillent comme suit :

	2006	2005
		\$
Débiteurs	(19)	(825)
Subvention du gouvernement du Québec à recevoir	10 000	(10 000)
Stock	(19)	(98)
Frais payés d'avance	2	12
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 125	126
Dû au fonds de construction	12	
Subventions reportées	10 942	10 000
	22 043	(785)

**Cession de biens**

Au moment de la cession de biens comptabilisés au fonds de construction, le coût de ces biens ainsi que les contributions correspondantes ne sont pas radiés des livres; toutefois, le produit de la cession est versé au Fonds spécial olympique en vertu de la loi régissant ce fonds (voir note 10).

**Contributions reçues**

La Régie a adopté la politique de ne pas amortir contre ses produits d'exploitation le coût de construction des installations du Parc et du Village olympiques, qui est réduit des contributions reçues.

Les contributions reçues incluent, en plus des contributions directes reçues d'organismes associés, les contributions reçues du Fonds spécial olympique pour le remboursement de la dette ainsi que les coûts de parachèvement non financés par des emprunts à long terme.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2006

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 6 - IMMOBILISATIONS

	2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement	15 172	13 782	1 390
Structure et aménagements spécifiques	87 579	38 962	48 617
Aménagements locatifs	5 664	5 664	
Matériel roulant	1 753	1 616	137
	<u>110 168</u>	<u>60 024</u>	<u>50 144</u>
	2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement	14 754	13 426	1 328
Structure et aménagements spécifiques	74 334	35 522	38 812
Aménagements locatifs	5 664	5 664	
Matériel roulant	1 704	1 557	147
	<u>96 456</u>	<u>56 169</u>	<u>40 287</u>

### 7 - EMPRUNT BANCAIRE

La Régie dispose d'une ouverture de crédit bancaire d'un montant maximum autorisé de 10 000 000 \$, portant intérêt au taux de base du prêteur et renouvelable en février 2007.

### 8 - SUBVENTIONS REPORTÉES

	2006	2005
	\$	\$
Subvention - fonds d'exploitation		
Solde au début	366	366
Montant encaissé au cours de l'exercice	19 100	20 000
	<u>19 466</u>	20 366
Montant constaté à titre de produits	19 098	20 000
Solde à la fin	368	366
Subvention - plan d'immobilisations		
Solde au début	27 859	19 100
Montant encaissé au cours de l'exercice	10 940	
Montant à recevoir		10 000
	<u>38 799</u>	29 100
Amortissement de l'exercice	(1 794)	(1 241)
Solde à la fin	<u>37 005</u>	27 859
	<u>37 373</u>	28 225

## 9 - DETTE À LONG TERME

	2006	2005
	\$	\$
<b>Fonds d'exploitation</b>		
Billet émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec, 4,152 %, remboursable par versements annuels de 3 750 000 \$, échéant en mars 2007	3 750	7 500

Le versement sur la dette à long terme du fonds d'exploitation au cours du prochain exercice s'élève à 3 750 000 \$.

	2006	2005
	\$	\$
<b>Fonds de construction</b>		
Billets émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec		
4,33 %, échéant le 6 novembre 2006	1 000	6 500
4,33 %, échéant le 14 novembre 2006	1 000	6 500
3,06857 %		6 500
3,10447 %		6 500
3,18382 %		6 500
3,25202 %		6 500
3,32079 %		6 500
3,38955 %		6 500
3,44639 %		6 500
3,47688 %		6 500
	2 000	52 000

Le versement sur la dette à long terme du fonds de construction au cours du prochain exercice s'élève à 2 000 000 \$.

## 10 - COÛT DE CONSTRUCTION DES INSTALLATIONS

	2006	2005
	\$	\$
<b>Installations utilisées par la Régie</b>		
Parc olympique		
Solde au début	1 204 660	1 204 327
Coût de construction de l'exercice		
Nouvelle toiture	409	333
Solde à la fin	1 205 069	1 204 660
Intérêts sur les emprunts à long terme capitalisés	16 160	16 160
	1 221 229	1 220 820
<b>Installations cédées</b>		
Vélodrome (a)	82 804	82 804
Biodôme (a)	50 397	50 397
	133 201	133 201
Village olympique (b)	122 520	122 520
	1 476 950	1 476 541

(a) Conformément au protocole d'entente avec la Ville de Montréal, la Régie a cédé à cette dernière, en 1994, la propriété du Biodôme. Les coûts inhérents à cette propriété s'élèvent à 133 201 000 \$, soit un montant de 82 804 000 \$ relatif au Vélodrome et un montant de 50 397 000 \$ relatif au Biodôme (voir note 3).

(b) Le Village olympique a été vendu le 14 avril 1998 à l'entreprise privée à la suite d'un appel d'offres. Le traitement comptable relativement à la cession du Village a été fait en conformité avec les règles comptables de la cession de biens, comme mentionné à la note 3.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 octobre 2006

(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 11 - FRAIS À PRENDRE EN CHARGE PAR LE FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE

	2006	2005
	\$	\$
Intérêts payés lors du refinancement des emprunts	19 486	19 486
Intérêts courus sur les emprunts		4
Perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains	96 971	96 971
	116 457	116 461

### 12 - CONTRIBUTIONS TOTALES REÇUES

	2006	2005
	\$	\$
Fonds spécial olympique	1 329 377	1 278 790
Comité organisateur des Jeux olympiques	191 362	191 362
Ville de Montréal	70 649	70 649
	1 591 388	1 540 801

### 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### Instruments financiers à court terme

L'encaisse, les acceptations bancaires, les débiteurs et les comptes fournisseurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

#### Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme du fonds d'exploitation est d'environ 3 732 000 \$ (7 464 000 \$ en 2005). Pour déterminer cette juste valeur, la Régie a actualisé les flux de trésorerie futurs prévus en vertu du contrat au taux dont la Régie pourrait se prévaloir à la date du bilan pour un emprunt comportant des conditions et une échéance similaires.

La juste valeur de la dette à long terme du fonds de construction est équivalente à la valeur comptable étant donné que la majorité des emprunts viennent à échéance au cours du prochain exercice.

### 14 - ÉVENTUALITÉS

Des poursuites et des réclamations ont été engagées par ou contre la Régie.

Au 31 octobre 2006, les poursuites et les réclamations non réglées contre la Régie totalisent environ 22 000 000 \$ (21 800 000 \$ en 2005).

De ce montant, des réclamations totalisant 20 100 000 \$ (20 200 000 \$ en 2005) ont été acheminées aux assureurs relativement à l'incident du 18 janvier 1999. Il est actuellement impossible de déterminer l'impact financier pouvant résulter de cet incident.

Après analyse des poursuites et des réclamations dont le dénouement est prévisible, une évaluation permet de croire que les provisions comptabilisées sont suffisantes pour l'ensemble de ces dossiers.

**Avis au lecteur**

Les états financiers du Fonds spécial olympique de l'exercice terminé le 31 octobre 2006 ont été préparés par les officiers du ministère des Finances du Québec, responsable de la gestion du fonds, et n'ont fait l'objet d'aucune vérification. Cependant, les états financiers de ce fonds sont vérifiés annuellement au 31 mars par le Vérificateur général du Québec.

*Raymond Robert Gauthier* S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal

Le 15 décembre 2006

# FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE

## Évolution du fonds

de l'exercice terminé le 31 octobre 2006  
(non vérifié - voir avis au lecteur) - (en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
<b>PROVENANCE DES FONDS</b>		
Taxe spéciale sur le tabac (note 1)	51 369	75 977
Intérêts sur les dépôts bancaires	3	2
Intérêts sur les placements	65	113
	51 437	76 092
<b>UTILISATION DES FONDS</b>		
Remboursement de capital sur la dette à long terme du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	50 000	72 000
Intérêts sur la dette à long terme du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	1 057	3 831
Construction des installations olympiques	587	237
	51 644	76 068
<b>Augmentation (diminution) des fonds</b>	(207)	24
Solde du fonds au début	240	216
Solde du fonds à la fin	33	240

## Actif et passif

au 31 octobre 2006  
(non vérifié - voir avis au lecteur) - (en milliers de dollars)

	2006	2005
	\$	\$
Encaisse	33	240

## Notes complémentaires

au 31 octobre 2006  
(non vérifié - voir avis au lecteur) - (Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### 1 - TAXE SPÉCIALE SUR LE TABAC

Au 31 octobre 2006, le Fonds spécial olympique ne comptabilise pas aux revenus la partie de la taxe sur le tabac perçue ou à percevoir en novembre 2006 par le ministère du Revenu, ses agents et ses mandataires pour le mois d'octobre 2006. Cette pratique comptable est la même que celle appliquée au cours de l'exercice précédent.

Le pourcentage de la taxe sur le tabac perçue pour le Fonds spécial olympique est de 7,93 % au 31 octobre 2006 (7,93 % en 2005).

### 2 - CONTRIBUTIONS VERSÉES À LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Les contributions versées au fonds de construction de la Régie des installations olympiques au cours des exercices 2006 et 2005 s'élèvent respectivement à 50 587 000 \$ et à 72 237 000 \$, et se détaillent comme suit :

	2006	2005
	\$	\$
Construction des installations olympiques	587	237
Remboursement de capital sur la dette à long terme	50 000	72 000
	50 587	72 237

Question **39**

État de situation, rapport ou analyse produit par la RIO concernant l'avenir du Stade olympique.

Réponse :

Aucun rapport, ni analyse n'a été produit par la RIO concernant l'avenir du Stade olympique.

MINISTÈRE DU TOURISME  
Régie des installations olympiques

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Question **40**

Copie de la correspondance échangée entre Tourisme Québec et le RIO concernant l'avenir du Stade Olympique.

Réponse :

Aucune correspondance.

MINISTÈRE DU TOURISME

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

---

Question **32**

État d'avancement de la politique de développement et de promotion de l'industrie touristique. Sommes engagées en 2006-2007 et prévisions pour 2007-2008.

---

Réponse :

Le Ministère n'a qu'une seule politique, soit « La politique touristique du Québec – Vers un tourisme durable ». Vous référer à la question numéro 10.

Question **33**

Concernant la politique des lieux d'accueil et de renseignements touristiques, indiquer les sommes engagées et ventilées en 2006-2007 et les prévisions en 2007-2008. Indiquer les lieux d'accueil qui ont été fermés en 2006-2007 et ceux qui sont en évaluation.

Réponse :

En 2006-2007, le ministère a aidé divers projets pour soutenir l'amélioration des services d'accueil en région, soit :

- en investissant 500 000 \$ pour le déploiement des contenus et fonctionnalités de BonjourQuébec.com dans 37 bureaux de renseignements touristiques en région et assurer le soutien et la formation pour 43 bureaux (voir liste des bureaux déployés en annexe).
- en engageant une aide financière de 134 000 \$ pour l'accessibilité de 21 bureaux pour les personnes à mobilité restreinte (voir liste des bureaux aidés en annexe).
- en investissant 56 375 \$ pour le colloque de formation «des journées de l'accueil touristique 2006» qui s'est tenu à Bécancour.
- en investissant 123 794 \$ pour des modifications à la signalisation des bureaux agréés.
- en investissant une aide financière de 30 000 \$ pour le bureau frontalier d'information touristique de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie.

Six lieux d'accueil ont fermé ou perdu leur agrément en 2006-2007, soit ceux de :

Beauport (du Couvent) / Québec

St-Lucie-de-Beaugard / Chaudière-Appalaches

Nature Mauricie Internationale / Mauricie

St-Pierre-de-Véronne-de-Pike-River / Cantons-de-l'Est

Gracefield / Outaouais

Relai d'information touristique de Chibougamau / Nord du Québec

41 lieux d'accueil détiennent encore un agrément provisoire.

178 visites d'évaluation des lieux d'accueil ont été réalisées en 2006-2007.

**Q**uestion **34**

Actions posées ou sommes engagées en 2006-2007 visant une plus grande décentralisation vers les régions du Québec.

**R**éponse :

Le ministère du Tourisme participe à la décentralisation vers les régions par l'entremise du partenariat avec les ATR. À cet effet, le ministère a signé des ententes de partenariat 2006-2010 avec les 21 associations touristiques du Québec. Ces ententes visent à donner un soutien aux ATR afin qu'elles puissent remplir leurs mandats de développement et de promotion touristiques. Elles s'inscrivent également dans le cadre des orientations gouvernementales en matière de gouvernance régionale; les ATR devant présenter leur planification stratégique à leur CRÉ respective, avant de la déposer au ministre.

Voici la liste des ATR au 31 mars 2007 :

Abitibi-Témiscamingue  
Lanaudière  
Centre-du-Québec  
Bas-Saint-Laurent  
Mauricie  
Chaudière-Appalaches  
Gaspésie  
Saguenay-Lac-Saint-Jean  
Charlevoix  
Cantons-de-l'Est  
Outaouais  
Laval  
Québec  
Montréal  
Montérégie  
Laurentides  
Duplessis  
Îles-de-la-Madeline  
Manicouagan  
Baie-James  
Nunavik

Question **35**

État de situation concernant les Centres de foires au Québec. Sommes engagées (et ventilées) versées en 2005-2006 pour les centres de foires et prévisions pour 2006-2007. Fournir la liste des projets en analyse, une brève description du projet, le montant demandée.

Réponse :

Aucune somme engagée et/ou versée en 2006-2007 et il n'y a pas eu de dépôt de projets par des promoteurs en 2006-2007 concernant des centres de foires.

Question **36**

Copie de rapport, état de situation et/ou analyse concernant l'implantation d'un Centre de foires à Montréal.

---

Réponse :

Le ministère du Tourisme n'a produit aucun rapport pour le Centre de foires de Montréal.

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

Renseignements particuliers

Étude des crédits 2007-2008

Question 37

Sommes engagées en 2005-2006 dans le processus d'entretien du toit du Stade olympique. Ventiler les montants. Prévisions pour 2006-2007. (\*)

Réponse : (\*) L'exercice financier de la Régie est du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre.

Fournisseeur	Description	2005-2006
Dépenses administratives diverses	Déplacements / frais de voyage	17 195
	Publicité (Publications du Québec)	1 003
	Service de messagerie	112
	Frais de représentation	1 913
	Traitement numérisation de documents	418
	Numérisation de documents (Raster-Vision)	4 577
Groupe de consultation interprofessionnelle Inc. (GCI)	Services professionnels requis pour la gestion du projet de remplacement de la toiture du Stade	722 565
Tardif, Murray & Associés	Services professionnels juridiques - Projet de loi Assistance pour la rédaction des clauses de l'appel de candidatures	6 560
Partenariats public-privé du Québec (PPP)	Services d'expertise, d'assistance nécessaires à la réalisation du projet en mode de partenariat public-privé	33 188
Stéphanne, Hubert	Vérification et surveillance du déroulement du processus de sélection du partenaire de la Régie au remplacement de la toiture	18 000
Honoraires - Experts en validation	Honoraires à titre d'architectes, membres du jury conseil d'architecture, pour apprécier les mérites architecturaux des propositions soumises par les candidats retenus selon les critères de l'appel d'offres	51 735
Divers - Autres contrats	Services de traduction	1 581
	Services - Appels ascenseurs	1 200
	<b>TOTAL</b>	<b>889 688 \$</b>

Note concernant les prévisions pour l'exercice 2006-2007 de la Régie

Le budget 2006-2007 du projet « Toit-mode concession » s'établit à 1 678 354 \$. De ce montant, 1 540 923 \$ concerne les honoraires de la gestion du projet du Groupe de consultation interprofessionnelle Inc. (GCI).

Question **38**

Fournir les derniers états financiers disponibles de la RIO.

---

Réponse :

Les états financiers vérifiés au 31 octobre 2006 sont en annexe.

**À la ministre responsable  
de la Régie des installations olympiques**

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'exploitation et de construction de la Régie des installations olympiques au 31 octobre 2006 et les états des résultats, des surplus réservés et des surplus d'opérations du fonds d'exploitation et des flux de trésorerie des fonds d'exploitation et de construction de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis conformément à la Loi sur la Régie des installations olympiques et à la Loi constituant un fonds spécial olympique. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie au 31 octobre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables mentionnées à la note 3. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), nous déclarons que, à notre avis, ces règles comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le ministre responsable de la Régie des installations olympiques. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que l'utilisateur déterminé, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

*Raymond Laliberté, Grand Comptable S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal

Le 15 décembre 2006